

TUNISIE LEASING TL

Société Anonyme au capital de 41 500 000 dinars divisé en 8 300 000 actions de nominal 5 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

Tel: 70 132 000 Fax: 71 236 625

Tunisie Leasing est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 09/08/2012

Document de référence « TL 2013 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 19 JUIL. 2013 sous le N° 13-004/ donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID

Directeur financier à TUNISIE LEASING

Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625

E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

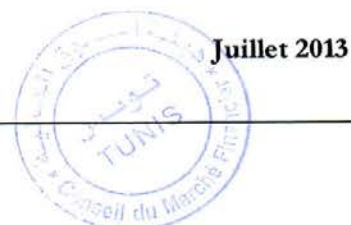
Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing – Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène – Tunisie Valeurs – Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn



Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 41.500.000 DT divisé en 8.300.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 53,2% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (32,48%), la société d'assurances COMAR (18,82%), PGI (1%) et SICO (0,9%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2012 de :

- Trois établissements de crédit dont 2 en Tunisie (Tunisie Leasing, Tunisie Factoring) et un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie),
- Une société d'intermédiation boursière (Tunisie Valeurs)
- Quatre sociétés à capital risque (Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovations SICAR)
- Deux autres sociétés exerçant dans différents secteurs : Tunisie LLD (Location Longue Durée) et SPCS (Société de Pôle de compétitivité de Sousse). Il est à signaler que la société immobilière SIMT a été totalement absorbée par Tunisie Leasing le 17 avril 2012.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing établit des états financiers consolidés.

Les approbations au 31/12/2012 se sont élevées à 371 672 mDT en progression de 17,52% par rapport au 31/12/2011. Les approbations du secteur ont aussi connu une progression (20,6%). Ainsi, la part de marché de Tunisie Leasing a légèrement régressée (21,3% en 2012 contre 21,8% en 2011).

Durant la même année, les mises en force se sont élevées à 275 301 mDT en progression de 15,08% par rapport à la même période de 2011, pareil pour le secteur (18,7%). La part de marché de Tunisie Leasing est de 19,7% en 2012 contre 20,4% en 2011.

Les encours de leasing se sont élevés à 519 457 mDT en progression de 6,10% par rapport au 31/12/2011. Les encours du secteur ont enregistré une progression de 11,72% à 2414,9 MDT. Ainsi, la part de marché de la société en termes d'encours a régressée de 1.2 points de taux.

Tunisie Leasing continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit. A cet effet, elle a entrepris la constitution de bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. En 2012, le taux de couverture des créances classées par les provisions s'est établi à 75,22% contre 59,13% en 2011 et le taux de créances classées était de 6,51% contre 8,66% en 2011.

En date du 9 août 2012, l'agence internationale de notation a attribué les notes suivantes à Tunisie Leasing :

- Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : F2 (tun).
- Note nationale de dette senior : BBB+ (tun).
- Note nationale de dette subordonnée : BBB- (tun).

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax : 71.232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70.132.000 - Fax: 71.236.625

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax : 71.232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70.132.000 - Fax: 71.236.625



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs aux exercices 2010 et 2011

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey, 1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

Etats financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2012

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- ECC MAZARS, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

- Etats financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2011

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR , Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey, 1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2012

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- ECC MAZARS, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Cependant, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.000 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.153 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égale montant ».

De plus, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2012

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements

survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.133 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.286 KDT et par la même d'affecter le résultat consolidé de l'exercice d'un montant égal.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2012

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

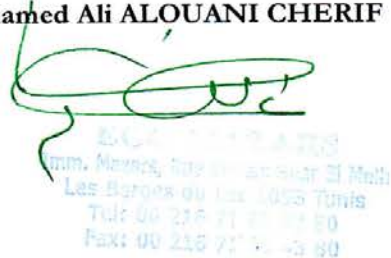
Cabinet FINOR

Mustapha MEDHIOUB



ECC MAZARS

Mohamed Ali ALOUANI CHERIF



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS

Le DIRECTEUR GENERAL

Mohamed Fadhel ABDELKEFI



1.5. Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID

Directeur financier à Tunisie Leasing

Tel : 70 132 000 - Fax : 71 236 625



 **Conseil du Marché Financier**
L'Enregistrement de ce document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération

 **Conseil du Marché Financier**
Enregistrement n° 0041 du 10 JUIL 2013
Délivré au vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APE
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2.1.1. Dénomination et siège social

TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène
Tél. : 70 132 000 fax : 71 236 625

2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2.1.3. Date de constitution et Durée

TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.

2.1.4. Objet social : (article 2 des statuts)

La société a pour objet principal :

- d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre de commerce : RC n° B 134091997

2.1.6. Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.7. Nationalité : tunisienne.

2.1.8. Capital social : Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 41.500.000 dinars divisé en 8.300.000 actions de nominal, 5 dinars entièrement libérées.

2.1.9. Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

2.1.10. Matricule fiscal : 031440 SAM 000

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier à Tunisie Leasing.

2.1.13. Clauses statutaires particulières :

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts): Le Bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main-levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

- **Capital Social** : 41.500.000 DT
- **Nombre d'actions** : 8.300.000
- **Nominal** : 5 DT
- **Forme des actions** : Nominative
- **Catégorie** : Ordinaire
- **Libération** : Intégrale
- **Jouissance** : 1^{er} janvier 2013

2.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGE du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4 000 000	400 000	4 000 000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4 000 000	400 000	8 000 000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:	11/05/1993	500 000	50 000	8 500 000	850 000	10
	- 1 ^{ère} Tranche	11/04/1994	500 000	50 000	9 000 000	900 000	10
	- 2 ^{ème} Tranche	11/05/1995	500 000	50 000	9 500 000	950 000	10
	- 3 ^{ème} Tranche	24/07/1996	500 000	50 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} Tranche	03/12/2001	2 500 000	250 000	12 500 000	1 250 000	10
	- 2 ^{ème} Tranche	02/12/2002	2 500 000	250 000	15 000 000	1 500 000	10
	- 3 ^{ème} Tranche	18/12/2003	2.500.000	250 000	17 500 000	1 750 000	10
	- 4 ^{ème} Tranche	06/12/2004	2.500.000	250 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 08/06/2006	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20 000 000	4 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7 500 000	1 500 000	27 500 000	5 500 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (*):						
	- 1 ^{ère} Tranche	01/03/2007	500 000	100 000	28 000 000	5 600 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	03/03/2008	500 000	100 000	28 500 000	5 700 000	5
	- 3 ^{ème} tranche	02/03/2009	500 000	100 000	29 000 000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1000 000	34 000 000	6 800 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} tranche	30/12/2009	500 000	100 000	34 500 000	6 900 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35 000 000	7 000 000	5
AGE du 04/10/2012	Augmentation du capital en numéraire	28/12/2012	5 000 000	1000 000	40 000 000	8 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (**):						
	- 1 ^{ère} tranche	01/02/2013	1 500 000	300 000	41 500 000	8 300 000	5

(*) L'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

(**) Deux autres augmentations par incorporation de réserves sont prévues en 2014 et 2015 :

- Libération de la 2^{ème} tranche (300 000 actions) portant jouissance le 1^{er} janvier 2014 à raison de 3 actions nouvelles pour 83 anciennes.
- Libération de la 3^{ème} tranche (400 000 actions) portant jouissance le 1^{er} janvier 2015 à raison de 2 actions nouvelles pour 43 anciennes.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 20/05/2013

2.4.1. Structure de capital au 20/05/2013

Actionnaires	Nbre d'actionnaires	Nbre d'actions et de droit de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	1485	7 792 283	38 961 415	93,88%
Personnes morales	104	6 338 263	31 691 315	76,36%
Ayant 3% et plus	4	5 337 591	26 687 955	64,31%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	558 293	2 791 465	6,73%
Public : détenant au maximum 0,5%	94	442 379	2 211 895	5,33%
Personnes physiques	1381	1 454 020	7 270 100	17,52%
Ayant 3% et plus	1	654 566	3 272 830	7,89%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	1380	799 454	3 997 270	9,63%
Actionnaires étrangers	27	503 919	2 519 595	6,07%
Personnes morales	5	485 009	2 425 045	5,84%
Ayant 3% et plus	1	399 947	1 999 735	4,82%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	59 546	297 730	0,72%
Public : détenant au maximum 0,5%	3	25 516	127 580	0,31%
Personnes physiques	22	18 910	94 550	0,23%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	22	18 910	94 550	0,23%
Reste à attribuer (Rompus)		3798	18 990	0,05%
Total	1 512	8 300 000	41 500 000	100,00%

2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 20/05/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	2 695 692	13 478 460	32,48%
COMAR	1 562 400	7 812 000	18,82%
MENINX HOLDING	403 827	2 019 135	4,87%
RACHED HORCHANI	654 566	3 272 830	7,89%
SQM FRONTIER AFRICA MASTER FUND	399 947	1 999 735	4,82%
STUSID BANK	675 672	3 378 360	8,14%
Total	5 410 741	31 960 520	77,01%

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres du conseil d'administration et de direction au 20/05/2013

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
Amen Bank	2 695 692	13 478 460	32,48%
COMAR	1 562 400	7 812 000	18,82%
STUSID	675 672	3 378 360	8,14%
Rached HORCHANI	654 566	3 272 830	7,89%
PGI	79 675	398 375	0,96%
PARENIN	0	0	0,00%
Ahmed ABDELKEFI	10 701	53 505	0,13%
M. Fethi MESTIRI	2 400	12 000	0,03%
Hichem ZGHAL	596	2 980	0,01%
Jalel HENCHIRI	57	285	0,00%
Mme Fatma ABASSI	0	0	0,00%
Kamel LOUHAICHI	0	0	0,00%
Mehdi TAMERZISTE	0	0	0,00%
Total	5 681 759	28 408 795	68,45%

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 20/05/2013, le capital social de la société Tunisie Leasing est réparti entre 1512 actionnaires, dont :

- 109 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 1403 personnes physiques.

2.5. Présentation sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2012

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 53,2% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (32,48%), la société d'assurances COMAR (18,82%), PGI (1%) et SICO (0,9%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 24 sociétés (outre la société mère) exerçant dans différents secteurs d'activité à savoir : la finance, le leasing, l'agriculture, la santé...

Sociétés	Nature	Capital DT	% de contrôle
Pôle Agricole			
EL KHIR	Entreprise associée	5 200 000	37,69%
EL KAWARIS	Entreprise associée	3 300 000	29,66%
Pôle Automobile			
ENNAKL	Entreprise associée	30 000 000	30,69%
Pôle Financier			
AMEN BANK	Société mère	100 000 000	100,00%
LE RECouvreMENT	Filiale	300 000	99,88%
SICAR AMEN	Filiale	2 500 000	88,20%
SOGEREC	Filiale	6 600 000	63,86%
AMEN CAPITAL	Filiale	500 000	60,00%
AMEN PROJECT	Filiale	9 000 000	53,01%
AMEN FINANCE COMPANY	Filiale	100 000 000	30,00%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	63 000 000	43,39%
AMEN INVEST	Entreprise associée	2 000 000	36,90%
TUNISIE LEASING	Entreprise associée	35 000 000	32,47%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	500 000	30,00%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	4 400 000	27,27%
HAYETT	Entreprise associée	6 000 000	25,00%
SICAV AMEN	Entreprise associée	75 550 000	0,07%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	250 414 000	0,03%
Pôle Immobilier			
EL IMRANE	Entreprise associée	7 000 000	30,00%
Pôle Informatique			
TUNISYS	Entreprise associée	1 500 000	29,85%
Pôle Santé			
HOPITAL PRIVE EL AMEN	Entreprise associée	24 000 000	30,00%
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Entreprise associée	6 500 000	30,00%
CLINIQUE EL AMEN BEJA	Entreprise associée	5 651 600	27,69%
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	Entreprise associée	4 675 000	24,00%
AMEN SANTE	Entreprise associée	15 625 000	20,45%

2.6. Description du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2012

Au 31/12/2012, Tunisie Leasing est à la tête d'un groupe composé des sociétés suivantes :

Sociétés	Capital au 31/12/2012 (en Dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing (en nombre d'actions)	Pourcentage de participation directe de Tunisie Leasing
- Tunisie Factoring	10 000 000	1 000 000	569 765	56,98%
- Société Tunisie Location longue Durée (Tunisie LLD)	250 000	2 500	2486	99,44%
- Société du Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	5 000 000	500 000	149 990	30%
- Maghreb Leasing Algérie	3 500 000 000 (en Dinars Algériens)	3 500 000	655 185 (en Portage 1 050 000)	18,72% (30%)
- Tunisie Valeurs	10 000 000	100 000	30 000	30%
- Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%
- Tunisie Sicar	500 000	50 000	21 999	44%
- Tuninvest International-Sicar	500 000	50 000	12 500	25%
- Tuninvest Innovations-Sicar	4 400 000	440 000	120 000	27,27%

* Il est à signaler que la société tunisienne d'ingénierie financière (STIF) est détenue par Tunisie Valeurs à hauteur de 99,99% et est intégrée globalement dans les comptes consolidés de Tunisie Valeurs.

Etant donné que Tunisie Valeurs est détenue à hauteur de 30% par Tunisie Leasing, il revient à conclure que le résultat de la STIF est pris en compte indirectement à travers la quote-part de Tunisie Leasing dans le résultat de Tunisie Valeurs.

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2012

➤ TUNISIE LEASING

La société « Tunisie Leasing » a été créée en 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social actuel de Tunisie leasing s'élève à la somme de 41,5 millions de dinars, par Amen Bank à hauteur de 32,47%. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

En 2012, son total revenu a été de 44,112MDT dégageant un bénéfice de 11,457MDT.

➤ **TUNISIE FACTORING**

Tunisie Factoring a été créée en 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentés par des factures.

Son capital social d'élève au 31 décembre 2012 à 10 000 MDT détenu à hauteur de 56.98% par Tunisie Leasing et 36.36% par Eurofactor. En 2012, elle a réalisé un résultat net de 1,484 MDT.

➤ **LLD**

La société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social actuel s'élève à 250 MDT, détenu à hauteur de 99,44% par TUNISIE LEASING.

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 6,675 MDT en 2012 et son résultat est de 1,165 MDT.

➤ **SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE SOUSSE (SPCS)**

La Société Pôle de Compétitivité de Sousse « SPCS » est une société anonyme de droit tunisien, créée en janvier 2009 avec un capital initial de un million de dinars, son siège a été établie à l'Immeuble Tunisie Leasing avenue Hedi Karray Tunis et elle a été agréée par le Ministère de l'Equipeement et de l'Aménagement du Territoire pour l'exercice de l'activité de promoteur immobilier en aout 2010.

Le capital de la société s'élève à 5 MDT divisé en 500 000 actions de 10 dinars chacune détenu à hauteur de 30% par la BTK et 30% par Tunisie Leasing. En 2012, le total de ses produits d'exploitation est de 481MDT avec un résultat net nul.

➤ **MAGHREB LEASING ALGERIE**

La société Maghreb Leasing Algérie a été créée en janvier 2006 avec pour objet la réalisation d'opérations de leasing. AMEN BANK détient 52,02% de son capital en association avec TUNISIE LEASING (18,72%).

La société est opérationnelle depuis mai 2006. En 2012, elle a réalisé un résultat net de 11,769 MDT.

➤ **TUNISIE VALEURS**

La société « Tunisie Valeurs » est une société anonyme de droit Tunisien, constituée en Mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières.

Son capital social actuel s'élève à 10 MDT détenu à raison de 30% par TUNISIE LEASING et 50.57% par Integra Partners. En 2012, elle a réalisé un résultat net de 2,565 MDT.

➤ **TUNINVEST SICAR**

La société Tunisienne d'Investissement est une société d'investissement à capital fixe constituée en 1994 puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital social actuel s'élève à 966 mDT détenu à hauteur de 36.5% par TL. En 2012, elle a réalisé un résultat net de 623,339 mDT.

➤ **TUNISIE SICAR**

La Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque a été constituée en 1997. Elle a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Son capital social actuel s'élève à 500 mDT détenu à hauteur de 44% par TL, 20% par PROPARCO et 20% par Maghreb. En 2012, elle a réalisé un résultat net de 280,124 mDT.

➤ **TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR**

Tuninvest International SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en Mars 1998 à l'initiative du groupe Tuninvest Finance Groupe « TFG ».

Tuninvest International Sicar investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.

Son capital social actuel s'élève à 500 mDT détenu à raison de 30% par AMEN BANK, 25% par TUNISIE LEASING, 20% par IFC et 15% par PROPARCO.

Au terme de l'exercice 2012, elle a réalisé un bénéfice de 541mDT.

➤ **TUNINVEST INNOVATIONS SICAR**

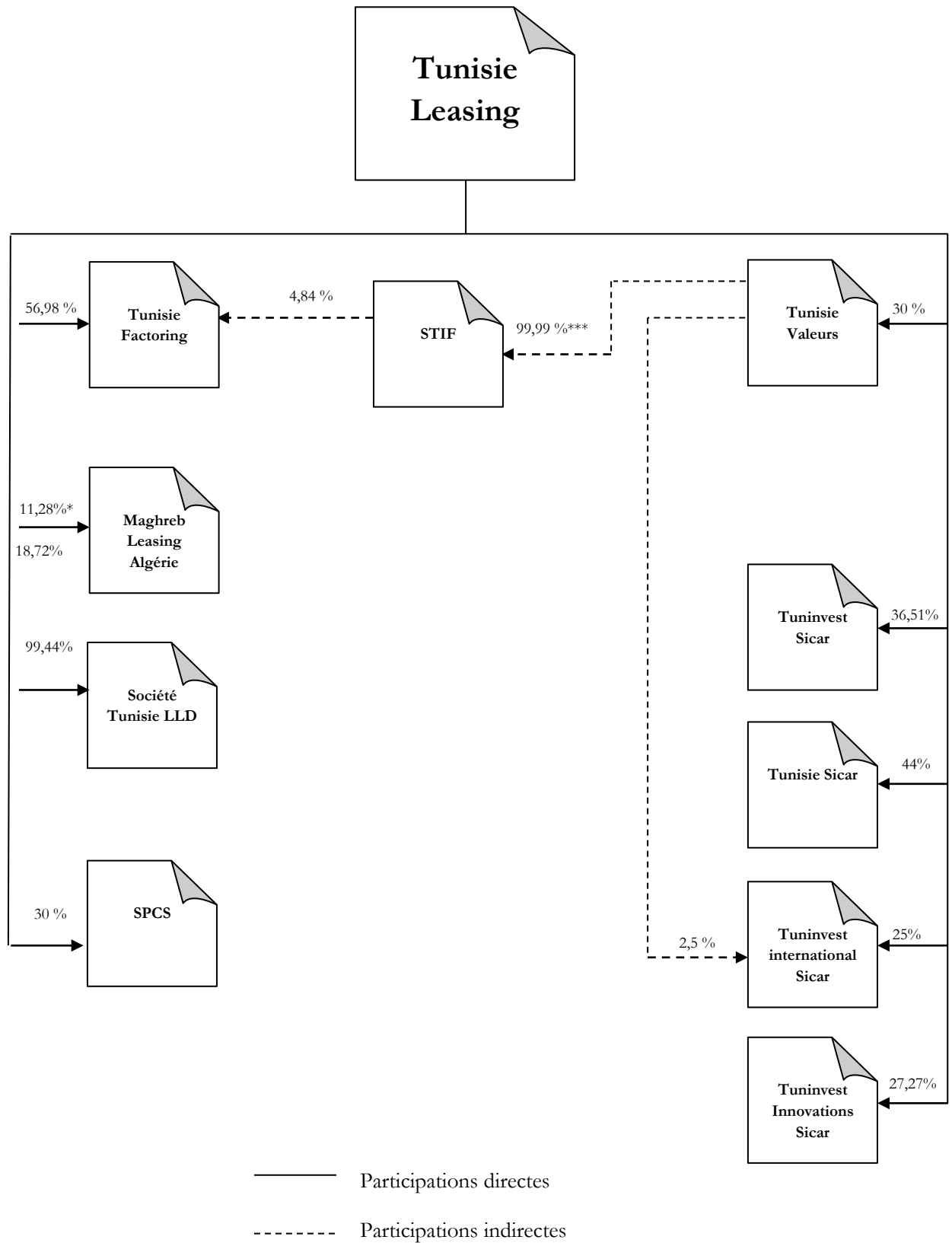
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en janvier 2002 par le groupe Tuninvest Finance Groupe (TFG).

Tuninvest Innovation Sicar investit en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.

Au 31/12/2012, son capital social était de 4,400 MDT détenu à concurrence de 27,27% par TUNISIE LEASING, 27,27% par AMEN BANK et 30% par la BEI.

En 2012, son bénéfice net a été de 661mDT.

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2012



* A travers des contrats de portage

**STIF (Société Tunisienne d'Ingénierie Financière) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs.

2.6.3. Tableau des participations entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing arrêté au 31/12/2012

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	30 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	120 000	27,27%	569 765	56,98%	1	0,0025%	2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%					39 994	99,985%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%								
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres	70 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	320 000	72,73%	381 826	38,18%	5	0,0125%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	100 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	440 000	100,00%	1 000 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

2.6.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing entre le 31/12/2012 et la date d'élaboration du document de référence :

Néant

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2012

En dinars	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-Sicar	SPCS	TLLD	MLA*
Capitaux Propres	99 009 677	17 637 367	17 078 212	8 468 217	2 732 422	5 108 658	5 669 548	23 869 190	1 896 395	93 319 548
Produits d'exploitation	44 809 625	10 070 453	11 935 744	830 160	395 420	828 281	625 326	418 308	7 042 176	28 487 575
Résultat d'Exploitation	13 404 409	2 449 551	2 995 503	624 169	280 519	661 659	541 793	-95 020	2 398 521	15 675 544
Résultat net	11 457 434	1 484 156	2 564 807	623 339	280 124	660 812	541 167	0	1 165 641	11 769 158
Total passifs	478 010 435	98 138 994	29 346 458	1 466 265	896 670	5 148	38 261	948 013	15 637 743	96 730 003
Charges financières nettes	23 169 409	2 542 126	87 791	0	0	0	0	1 603	847 415	4 372 058
Dividendes distribués au titre de 2011	5 950 000	600 000	6 200 000	966 000	250 000	759 000	500 000	-	1 400 000	6 681 500

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD= 0,01984Dt) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1DZD=0,02005Dt)

2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2012

En dinars	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tunisie LLD	Maghreb Leasing Algérie (*)	SPCS	TOTAL
Billets de trésorerie	46 100 000	25 400 000					71 500 000
Découverts	6 471 546	9 790 945	2 564 311		5 134 669		23 961 471
Emprunts obligataires	212 000 000						212 000 000
Crédits bancaires extérieurs	71 495 206	180 083			35 776 730		107 452 019
Crédits bancaires locaux	94 360 139	21 138 932		1 646 112	29 241 307	47 800	146 434 290
Crédits leasing			895 053	6 384 577			7 279 630
TOTAL	430 426 891	56 509 960	3 459 364	8 030 689	70 152 706	47 800	568 627 410

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD= 0,01984Dt) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1DZD=0,02005Dt)

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.7. Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2012

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing

Prêts octroyés :

- **Tunisie Valeurs** a contracté une dette auprès de **Tunisie Leasing** pour financer son siège. Le solde au 31/12/2012 est de 697 046 DT.
- Le compte courant de **MLA**, dans laquelle **TL** détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 258 mDT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing** a réalisé, en 2012, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « **Tunisie Location Longue Durée** ».

- Un Billet de Trésorerie de 400 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 14 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 4 450 DT.

- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 12 Novembre 2012, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.

- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 Mai 2012 et échéant le 21 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 125 DT.

- **Tunisie Leasing** a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2012, auprès de la société « **Tunisie Location Longue Durée** ».

- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont **17 360DT*** constaté parmi les charges de l'exercice.

- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 9 523 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

- **Tunisie Leasing** a émis, le 9 Juillet 2012, un billet de trésorerie de 5 000 000DT qui a été souscrit par la Société **Tunisie Valeurs**, échu le 28 Août 2012, au taux facial de 4,89%. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 34 000DT.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2012, **TL** a mis en force 71 contrats au profit de Tunisie **LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 386 mDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 11 592 mDT.

- **TL** a mis en force un contrat au profit de **Tunisie Valeurs**, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 700 mDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 3 401 mDT.

* Une erreur de frappe s'est glissée au niveau du rapport spécial du CAC dans lequel ce chiffre figure pour 17 660DT.

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

Les dépôts de garantie de Tunisie Valeurs totalisent un montant de 1 806 mDT.

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données :

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT. Cette opération de fusion a été finalisée le 17/04/2012.

Reçus :

Néant

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2012 au titre de l'exercice 2011

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en Dinars
TUNISIE FACTORING	341 859
TUNINVEST SICAR	352 645
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	207 000
MAGHREB LEASING ALGERIE (*)	2 101 050
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	125 000
TUNISIE VALEURS	1 860 000
TUNISIE SICAR	109 995
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	1 392 160
TOTAL	6 489 709

(*) L'enveloppe globale distribuée par MLA au titre de l'exercice 2011 est de 350 000 000 dinars algériens. A la date de l'AGO de MLA le 29/06/2012, le taux de conversion appliqué était de (1DZD= 0,02001 DT).

La part des dividendes revenant à Tunisie Leasing correspond donc à $(350\,000\,000 \times 30\% \times 0.02001 = 2\,101\,050 \text{DT})$

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE FACTORING	2 000
TUNISIE VALEURS	2 000
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	1 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 000
TUNINVEST SICAR	1 000
TUNISIE SICAR	1 000
TOTAL	8 000

2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2012 au titre de l'exercice 2011 :

Néant

2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles :

Néant

B) Les cautions

Reçues :

Néant

Données :

- Le Conseil d'Administration de **TL** réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de **Tunisie Factoring (TF)**, dans laquelle TL détient 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. Au 31/12/2012, les cautions en vigueur données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 mDT.
- Le Conseil d'Administration de **TL** réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de **Maghreb Leasing Algérie (MLA)**, dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de BNP Paris-Bas (Alger) pour les besoins de financement de ses investissements.
Au 31 décembre 2012, l'encours du prêt garanti (en principal et intérêts) a été totalement remboursé.
- Le Conseil d'Administration de **TL** réuni le 30 août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de **Tunisie LLD**, au titre d'un prêt de 1 MDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.
- Le Conseil d'Administration de **TL** réuni le 23 avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de **Tunisie LLD**, au titre d'un prêt de 500 mDT contracté auprès d'Amen Bank.
- Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit d'AMEN BANK s'élèvent à 1 369mDT.
- Le Conseil d'Administration de **TL** réuni le 30 août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de **Tunisie LLD**, au titre d'un prêt de 500 mDT contracté auprès d'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.
- Le Conseil d'Administration de **TL** réuni le 23 avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de **Tunisie LLD**, au titre d'un prêt de 500 mDT contracté auprès d'ATB.
- Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de l'ATB s'élèvent à 974 mDT.

2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2012, **TL** a mis en force 71 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44% du capital, pour une valeur totale de 3 386 mDT. La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats **Tunisie LLD** s'élève à 815 mDT. Au 31/12/2012, l'encours financier s'élève à 11 592 mDT.
- **TL** a mis en force un contrat au profit de **Tunisie Valeurs**, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 700 mDT. La marge brute réalisée en 2012 sur le contrat de

Tunisie Valeurs s'élève à 99 mDT. Au 31/12/2012, l'encours financier s'élève à 3 401 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 mDT.

Décaissés : Néant

2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.7.9. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- **Tunisie Valeurs** assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par **Tunisie Leasing** ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2012 s'élèvent à 620 mDT en TTC.
- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu avec **Tunisie Leasing** un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2012 sont au nombre de 17. Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2012 un montant de 154 mDT.
- Au cours de l'année 2012, la société **Tunisie Leasing** a facturé à la société **LLD** la somme de 173 mDT représentant les rémunérations du gérant.

Données :

- **Tunisie Leasing** a conclu, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec **Maghreb Leasing Algérie** et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an, et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012. Les prestations facturées en 2012 dans ce cadre s'élèvent à 331 mDT.

2.7.10. Les contrats de location :

- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (**SIMT**), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par la **Tunisie Leasing** en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. **TL** a facturé à **Tunisie Location Longue Durée** le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 48 132 DT au titre de l'exercice 2012.
- **Tunisie Factoring** a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)**, qui a fait l'objet d'une fusion absorption par **Tunisie Leasing** en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 162 890 DT au titre de l'exercice 2012.

2.7.11. Les fonds gérés : Néant

2.8. Relations avec les autres parties liées¹ au 31/12/2012

2.8.1. Informations sur les engagements

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Rached HORCHANI (Sté Makateb El Horchani)	27 815	7% sur 36 mois
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	861 089	7,5% et 9,5% sur 84 et 88 mois
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 615 053	9,5% sur 60 mois
3. Tunisie Valeurs	2 984 753	9,5% sur 84 mois

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2.8.2. Transferts de ressources :

Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2012 de :

- Une indemnité brute de 170 000 DT
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 23 701 DT.

Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2012 de :

- Une rémunération brute de base de 225 000 DT et d'une prime d'intéressement de 70 000 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 25 971 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2012 de :

- Une rémunération brute de base de 203 000 DT et d'une prime d'intéressement de 68 000 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 24 071 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 23/04/2013.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2013 au titre de l'exercice 2012 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
M. Ahmed ABDELKEFI	9 256	9 256
Amen Bank	2 273 033	2 273 033
STUSID BANK	651 249	651 249
Assurances COMAR	1 317 681	1 317 681
PGI	67 195	67 195
M. Rached HORCHANI	492 760	492 760
M. Jalel EL HENCHIRI	50	50
M. Hichem ZGHAL	507	507
M. Fethi MESTIRI	1 982	1 982
TOTAL	4 813 713	4 813 713

*Montants calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par la STICODEVAM à la date du 20/05/2013.

2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès d'Amen Bank est créditeur de 5 528 812 DT.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 4 050 320 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans. Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 2 173 245 DT.
- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing enregistrent un encours de : 25 526 805 DT.

2.9. Dividendes

	2010	2011	2012
Résultat net (en dinars)	10 175 587	7 364 119	11 457 434
Montant global des dividendes (en dinars)	5 950 000	5 950 000	7 000 000
Capital (en dinars)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nominal (en dinars)	5	5	5
Résultat net par action (en dinars)	1,454	1,052	1,637
Dividende par action (en dinars)	0,850	0,850	1,000
Dividende en % du nominal	17,00%	17,00%	20,00%
Date de mise en paiement	07/06/2011	07/06/2012	13/06/2013

2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 15 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2008/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL subordonné 2009 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,65% et/ou TMM +1,25%.
- TL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ou TMM+0,625%
- TL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ou TMM+0,625%

- TL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,375% et/ou TMM+0,75%
- TL subordonné 2010 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,7% et/ou TMM +1,1%.
- TL 2011/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM+0,9%
- TL 2011/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,95% et/ou TMM+1,25%.
- TL 2011/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,85% et/ou TMM+1,35%.
- TL 2012/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,15% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,25%.
- TL 2012/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,3% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,4%.
- TL subordonné 2013 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM +2,25%.

2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, **datée du 21 novembre 2011**, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Fitch confirme la note 'BBB+(tun)' de Tunisie Leasing

Fitch Ratings - Londres/Paris – 09 août 2012 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et sa note à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des décisions affectant les notes figure à la fin de ce communiqué.

FONDEMENTS DES NOTES

Les notes de TL reflètent sa qualité d'actifs acceptable et une gestion des risques sophistiquée comparée à celle de ses homologues, ainsi qu'une rentabilité satisfaisante. Elles prennent également en compte une liquidité fragile.

La structure de financement de TL est largement axée sur l'émission d'obligations et la liquidité de la société est donc restreinte lorsque des turbulences surviennent sur un marché obligataire de petite taille. Bien que TL ait retrouvé l'accès à ce marché au troisième trimestre 2011, des tensions sur sa liquidité persistent qui se traduisent par des coûts de refinancement en hausse. De plus, la réserve de liquidité de TL, consistant en des lignes de crédit disponibles, reste limitée par rapport à ses besoins de refinancement. Néanmoins, Fitch considère que le principal actionnaire de TL, Amen Bank, pourrait, dans une certaine mesure, accroître sa contribution au refinancement de sa filiale.

Bien qu'altérée, la qualité d'actifs de TL reste acceptable et meilleure que la moyenne du secteur. Fitch considère que TL a une bonne gestion du risque de crédit comparée à ses homologues et que celle-ci est de nature à éviter une grave détérioration de la qualité d'actifs.

La rentabilité de TL a résisté à un environnement opérationnel dégradé, soutenue par les solides revenus générés par sa filiale algérienne de crédit-bail, Maghreb Leasing Algérie. Sur le marché tunisien, la rentabilité de TL a été altérée en 2011 par d'importantes dotations aux provisions pour créances douteuses et des volumes de prêts en baisse, mais Fitch estime que TL sera en mesure d'afficher une rentabilité satisfaisante en 2012 du fait de l'amélioration de l'environnement opérationnel qui reste toutefois fragile. Si le marché obligataire et le système bancaire tunisiens subissaient de nouvelles tensions, TL devrait toutefois limiter ses volumes de nouveaux prêts.

Fitch considère que le niveau de fonds propres de TL est adéquat compte tenu de son profil de risque et de sa gestion des risques prudente.

FACTEURS D'EVOLUTION DES NOTES

Fitch considère qu'une détérioration significative de l'accès de TL à la liquidité, notamment en cas de contrainte à avoir recours au marché obligataire tunisien, pourrait conduire à une dégradation de ses notes. Il en irait de même en cas d'un affaiblissement de la qualité d'actifs qui pèserait fortement sur la rentabilité et les ratios de solvabilité de TL.

Le potentiel de hausse des notes de TL est limité par une liquidité fragile.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB+(tun)'; perspective stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'F2(tun)'

Note nationale de dette senior : confirmée à 'BBB+(tun)'

Note nationale de dette subordonnée : 'BB+(tun)'

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1. Présentation de la société

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « TUNISIE FACTORING ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 41.500.000 DT divisé en 8.300.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

3.2. Description de l'activité au 31 décembre 2012

3.2.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2012

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Approbations	1873,7	1449,2	1747,8	390,3	316,3	371,7	20,8%	21,8%	21,3%
Mises en force	1454,8	1174,0	1394,3	294,4	239,2	275,3	20,2%	20,4%	19,7%
Encours	2050,5	2161,4	2414,9	460,7	489,6	519,4	22,5%	22,7%	21,5%

*Source : CIL

3.2.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2012 s'est élevé à 371 672 milliers de dinars contre 316 259 milliers de dinars au 31/12/2011. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012-2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	55 523	14,22%	43 717	13,82%	52 530	14,13%	20,16%
Matériel de transport léger	155 698	39,90%	125 176	39,58%	161 954	43,57%	29,38%
Matériel de BTP	61 817	15,84%	47 245	14,95%	40 340	10,85%	-14,62%
Equipement informatique	2 918	0,74%	2 966	0,92%	2 240	0,60%	-24,48%
Equipement industriel	39 036	10,00%	28 669	9,07%	55 026	14,80%	91,94%
Autres	42 027	10,77%	42 551	13,47%	34 037	9,16%	-20,01%
S/TOTAL	357 019	91,47%	290 324	91,81%	346 127	93,13%	19,22%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou	21 115	5,4%	8 864	2,78%	13 788	3,71%	55,55%
Immeubles de bureaux	12 138	3,13%	17 071	5,41%	11 757	3,16%	-31,13%
S/TOTAL	33 253	8,53%	25 935	8,12%	25 545	6,87%	-1,50%
TOTAL	390 272	100%	316 259	100%	371 672	100%	17,52%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012-2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	15 548	3,98%	12 071	3,82%	12 857	3,46%	6,51%
Industrie	90 181	23,11%	75 513	23,88%	100 083	26,93%	32,53%
Tourisme	39 860	10,21%	25 750	8,14%	33 696	9,06%	30,86%
Commerce et Services	190 254	48,75%	163 019	51,55%	194 000	52,2%	19%
Bâtiments et Travaux Publics	54 429	13,95%	39 906	12,62%	31 036	8,35%	-22,22%
TOTAL	390 272	100,00%	316 259	100,00%	371 672	100,00%	17,52%

3.2.3. Evolution des Mises En Forces

La société a enregistré une hausse des mises en force qui se sont élevées à 275,301 millions de dinars au 31/12/2012 contre 239,213 millions de dinars au 31/12/2011, soit une progression de 15,08% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012-2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	38 483	13,08%	32 171	13,46%	34 846	12,66%	8,31%
Matériel de transport léger	134 446	45,65%	116 628	48,75%	132 832	48,25%	13,89%
Matériel de BTP	42 775	14,53%	37 437	15,64%	34 962	12,70%	-6,61%
Equipement informatique	2 952	1,02%	2 064	0,88%	1 846	0,67%	-10,56%
Equipement industriel	28 703	9,75%	16 648	6,94%	28 101	10,21%	68,80%
Autres	23 456	7,98%	21 874	9,16%	26 966	9,80%	23,28%
S/TOTAL	270 815	92,00%	226 822	94,82%	259 553	94,28%	14,43%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou	15 562	4,38%	6 758	2,82%	7 157	2,60%	5,90%
Immeubles de bureaux	8 002	3,42%	5 633	2,35%	8 591	3,12%	52,52%
S/TOTAL	23 564	8,00%	12 391	5,18%	15 748	5,72%	27,09%
TOTAL	294 379	100%	239 213	100%	275 301	100%	15,08%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012-2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	12 719	4,32%	9 191	3,84%	10 713	3,89%	16,56%
Industrie	74 228	25,22%	56 856	23,77%	65 145	23,66%	14,56%
Tourisme	28 557	9,70%	24 711	10,33%	26 407	9,6%	6,86%
Commerce et Services	143 708	48,82%	120 528	50,39%	145 094	52,7%	20,38%
Bâtiments et Travaux Publics	35 167	11,95%	27 927	11,67%	27 942	10,15%	0,05%
Total	294 379	100,00%	239 213	100,00%	275 301	100,00%	15,08%

3.2.4. Evolution des encours financiers

La société a enregistré une hausse de ses encours financiers qui se sont élevés à 519,457 millions de dinars au 31/12/2012 contre 489,573 millions de dinars au 31/12/2011, soit une progression de 6,10% sur la période.

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012-2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	19 704	4,02%	19 297	3,94%	19 612	3,78%	1,63%
Industrie	126 631	25,87%	129 794	26,51%	134 389	25,87%	3,54%
Tourisme	40 177	8,21%	41 391	8,45%	41 704	8,03%	0,76%
Commerce et Services	223 969	45,75%	242 930	49,62%	267 921	51,58%	10,29%
Bâtiments et Travaux Publics	50 183	10,25%	56 160	11,47%	55 831	10,75%	-0,59%
TOTAL	460 663	100,00%	489 573	100,00%	519 457	100%	6,10%

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012-2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	56 940	12,36%	57 772	11,80%	59 702	11,49%	3,34%
Matériel de transport léger	176 477	38,31%	189 476	38,70%	204 399	39,35%	7,88%
Matériel de BTP	69 868	15,17%	72 321	14,77%	70 920	13,65%	-1,94%
Equipeement informatique	4 521	0,98%	3 327	0,68%	3 865	0,74%	16,17%
Equipeement industriel	46 178	10,02%	45 348	9,26%	54 936	10,58%	21,14%
Autres	38 413	8,34%	55 094	11,25%	56 188	10,82%	1,99%
S/TOTAL	392 397	85,18%	423 338	86,47%	450 010	86,63%	6,30%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	44 338	9,62%	39 739	8,12%	37 715	7,26%	-5,09%
Immeubles de bureaux	23 928	5,19%	26 497	5,41%	31 732	6,11%	19,76%
S/TOTAL	68 266	14,82%	66 236	13,53%	69 447	13,37%	4,85%
TOTAL	460 663	100,00%	489 573	100,00%	519 457	100%	6,10%

3.2.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets ont progressé de 5,26% passant de 497,5 MDT au 31/12/2011 à 523,7 MDT au 31/12/2012.

En dinars

	2010	2011	2012
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	463 330 433	486 149 081	522 873 611
Créances classées	29 925 366	44 245 311	35 092 295
Classe 2	3 807 200	11 986 360	3 664 726
Classe 3	274 887	2 161 717	3 592 722
Classe 4	25 843 279	30 097 234	27 835 797
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	493 255 799	530 394 393	557 966 906
Total brut des créances (Bilan)	475 120 491	510 848 615	538 816 505
Provisions et Agios réservés sur créances classées	23 195 960	26 163 437	26 396 846
-provisions affectées	21 393 331	23 514 727	23 894 148
-produits réservés	1 802 629	2 648 710	2 502 698
Ratio des créances classées	6,30%	8,66%	6,51%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	77,51%	59,13%	75,22%

3.3. Indicateurs d'activité au 31/03/2013

En milliers de Dinars

	Cumul			Année 2012
	31-mars-13	31-mars-12	Variation	
Approbations	88 393	94 684	-6.64%	371 672
Mises en Force	55 405	61 721	-10.23%	275 301
Encours financiers	515 889	505 455	2.06%	519 457
Total des Engagements Courants (a)	494 716	482 385	2.56%	503 643
Total des Engagements Classés (b)	42 492	44 927	-5.42%	35 094
Total des Engagements (c)=a+b	537 208	527 311	1.88%	538 737
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	7,91%	8,52%		6,51%
Ressources d'Emprunts	400 262	400 863	-0.15%	423 955
Capitaux Propres	122 446	94 493	29.58%	99 009
Revenus Bruts de Leasing (1)	67 106	62 862	6.75%	269 599
Revenus Nets de Leasing	11 213	10 801	3.81%	44 810
Produits Nets de Leasing	5 331	5 520	-3.42%	28 325
Total des Charges d'Exploitation	3 105	2 680	15.86%	11 353
Trésorerie Nette	(792)	(500)	58.40%	(6 236)

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de l'établissement des indicateurs d'activité.

Répartition des approbations par secteur et par type de matériel :

En milliers de Dinars

Secteur d'activité	31-mars-13			31-mars-12			Var	Année 2012
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 992	0	2 992	3 608	339	3 947	-24,20%	12 857
Industrie	19 610	0	19 610	22 740	2 724	25 464	-22,99%	100 083
Bâtiments & Travaux publics	11 141	76	11 217	7 642	0	7 642	46,78%	31 036
Tourisme (2)	12 450	314	12 764	8 513	295	8 808	44,91%	33 696
Services & Commerce	40 930	880	41 810	43 557	5 266	48 823	-14,36%	194 000
Totaux	87 123	1 270	88 393	86 060	8 624	94 684	-6,64%	371 672

Répartition des mises en force par secteur et par type de matériel :

En milliers de Dinars

Secteur d'activité	31-mars-13			31-mars-12			Var	Année 2012
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 275	0	2 275	2 896	0	2 896	-21,41%	10 713
Industrie	10 703	2 917	13 620	14 395	2 658	17 053	-20,13%	65 145
Bâtiments & Travaux publics	4 778	76	4 854	6 419	0	6 419	-24,38%	27 942
Tourisme (2)	4 759	314	5 073	4 227	0	4 227	20,01%	26 407
Services & Commerce	29 352	230	29 582	30 046	1 080	31 126	-4,96%	145 094
Totaux	51 868	3 537	55 405	57 983	3 738	61 721	-10,23%	275 301

3.4. Organisation de Tunisie Leasing

Organigramme

Tunisie Leasing est gouvernée par un conseil d'administration et une direction générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité permanent d'audit interne
- Comité exécutif de crédit
- Comité de risques
- Comité de rémunération

Comité permanent d'audit interne :

Depuis 2000, la société a mis en place un **Comité Permanent d'Audit Interne**, placé sous l'autorité du conseil d'administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 29 mai 2012 sont :

- Madame Fatma ABASSI
- Monsieur Mehdi TAMERZISTE
- AMEN BANK représentée par Monsieur Mehrez RIAHI,

Le comité permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, le responsable de l'Audit Interne, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au conseil d'administration.

Concernant l'exercice 2012, le comité permanent d'audit interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2013. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- La fiabilité du Reporting Comptable et Financier des activités de TLS et de ses systèmes d'information
- L'efficacité du contrôle interne et des procédures
- Le système de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques
- L'étendue des travaux d'audit interne et externe.

Comité Exécutif de Crédit : Celui-ci est composé de :

- Monsieur Fethi MESTIRI
- STUSID, représentée par Monsieur Khaled TAKTAK
- PGI représentée par Karim BEN YEDDER
- Monsieur Mohamed BOURAOUI
- Monsieur Hichem ZGHAL

Comité de risques : Celui-ci est composé de :

- Monsieur Kamel LOUHAICHI
- Monsieur Jalel HENCHIRI
- COMAR, représentée par Monsieur Lotfi HAJ KACEM

Comité de rémunération : Celui-ci est composé de :

- AMEN BANK, représentée par Monsieur Mehrez RIAHI
- PARENIN, représentée par Monsieur Mohamed El Fadhel KHALIL

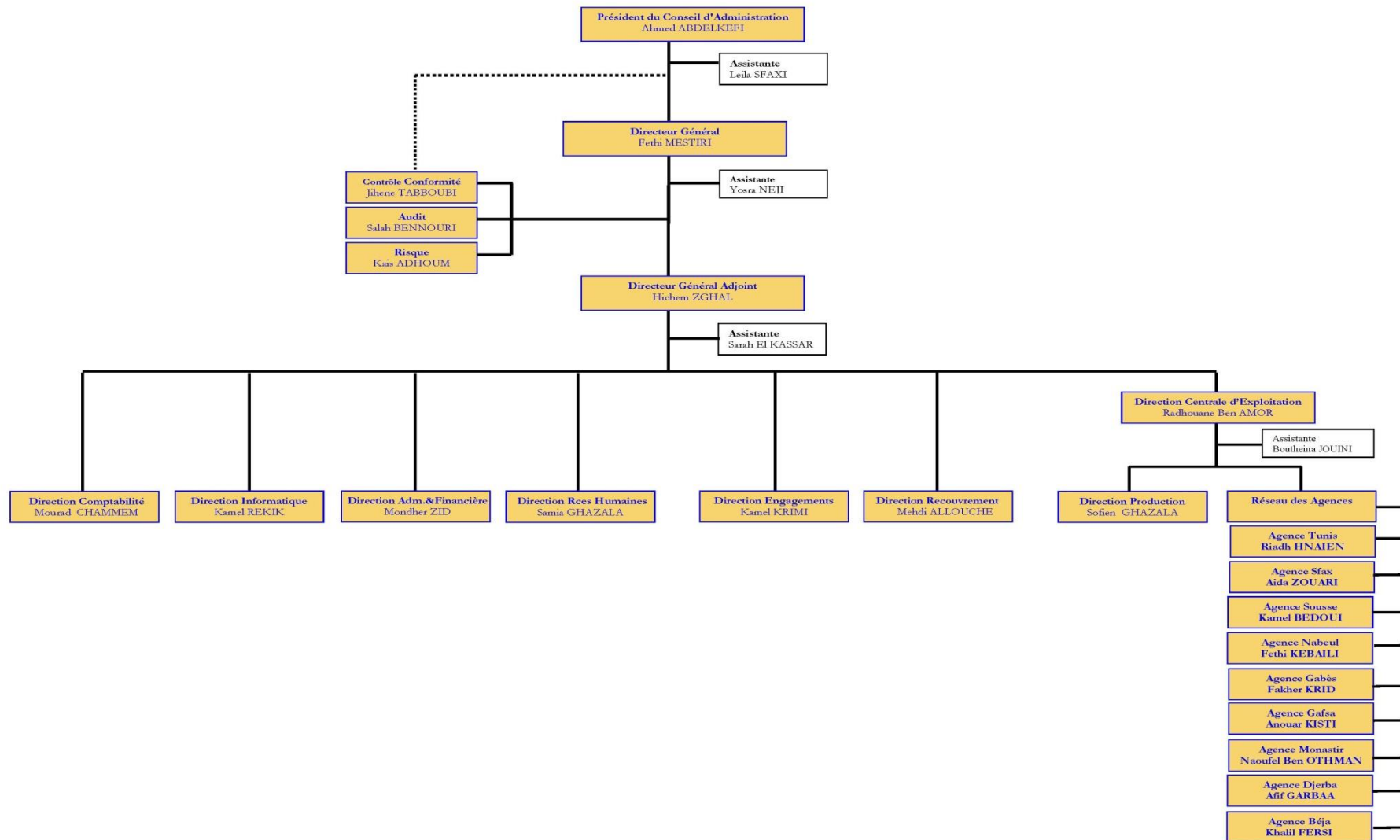
Organe de contrôle de conformité :

Le contrôle de la conformité des procédures est assuré par Mme Jihene TABBOUBI

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2012 certaines faiblesses notamment :

- Incompatibilité du manuel de procédures avec la situation actuelle de la société essentiellement avec la refonte du système d'information;
- Certaines dispositions de la circulaire de la BCT 2011-06 ne sont pas encore mises en place notamment concernant la fréquence des réunions des différents comités rattachés au conseil d'administration et l'absence des chartes y afférentes, l'absence de code de gouvernance...;
- Absence d'une cellule de comptabilité analytique;
- Absence d'un système de notation interne des clients tels que prévu par l'article 25 de la circulaire BCT 2006-19 d'où une évaluation imprécise du risque crédit;
- Absence d'un plan de continuité d'activité (le plan de reprise informatique est en cours de mise en place et de tests);

L'organigramme fonctionnel actuel de Tunisie Leasing arrêté au mois de juin 2013, se présente comme suit :



Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 120 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS pour leur permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur un noyau qui est l'application métier (logiciel de leasing) de Tunisie Leasing. Autour de ce noyau d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion des effets de règlement,

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants:

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : permet la gestion des cotations financières, la production des documents administratifs et contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs et la génération des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects. Il intègre un Workflow et une solution de GED.
- Logiciel Comptable: permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TL.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TL.
- Logiciel de gestion des effets de règlement (GER): solution de gestion du portefeuille des effets de règlements client. Il permet de :
 - ◆ Créer les chaînes d'effets associées aux contrats de leasing,
 - ◆ Gérer l'évolution de la gestion des effets jusqu'à leurs remises en banque (Edition de bordereau et échange de données avec la banque sur support magnétique).
 - ◆ Suivre la présentation mensuelle des effets pour règlement et déclaration des impayés.
 - ◆ Générer des lettres de relance pour les effets déclarés impayés.
 - ◆ Générer des lettres huissier dans le cas d'impayés à répétition.
 - ◆ Gérer les demandes de retrait des effets de la banque dans le cadre du lancement d'une procédure contentieuse.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
 - ◆ Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur,
 - ◆ Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client.
 - ◆ Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client.
 - ◆ Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.).
 - ◆ Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client).
 - ◆ Superviser l'activité du service recouvrement.
- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
 - ◆ Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux.
 - ◆ Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...).
 - ◆ Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers.

- ◆ Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (SAP) : ce logiciel a pour objectif de :
 - ◆ Constituer une base de données de la clientèle qui comporte :
 - ⇒ des renseignements identifiant le client
 - ⇒ un historique des actions commerciales (rendez-vous, événements, tâches...)
 - ◆ Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter.
 - ◆ Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda.
 - ◆ Faciliter les actions de relance téléphonique des clients par des assistants commerciaux (centre d'appel, assistantes...) pour la prospection ou pour la prise de rendez-vous pour le compte des commerciaux itinérants.
 - ◆ Planifier et réaliser des actions de marketing.
 - ◆ Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales (commerciaux, assistants commerciaux, télé opérateurs...).
 - ◆ Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.
- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont :
 - ◆ Gestion des souches de chéquiers,
 - ◆ Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.
- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie leasing dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

Il est à signaler, par ailleurs, que les commissaires aux comptes ont révélé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2012 que la société ne dispose pas actuellement d'un plan de continuité d'activité ce qui risque d'entraver le fonctionnement normal de son système informatique en exploitation en cas de sinistre grave.

3.5. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing, est confrontée aux risques suivants :

➤ Le risque de crédit :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction d'exploitation se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit (financement ne dépassant pas 300 KDT).

La direction des risques de Tunisie Leasing intervient, d'une part pour le suivi et le contrôle de risque et d'autre part, pour la participation aux décisions relatives aux dossiers en dehors de la délégation de Tunisie Leasing au sein du comité exécutif de crédit (financement entre 300 KDT et 1 MDT) ou du Conseil d'Administration (financement supérieur à 1 MDT).

Il est à signaler à ce niveau que les commissaires aux comptes ont révélé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2012 que l'évaluation du risque de crédit n'est pas basée sur un système de notation interne permettant d'évaluer avec suffisamment de précision le risque de crédit par client.

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinar Tunisien.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing a essayé de diversifier ses ressources de financement, à court et moyen terme, auprès des banques et du marché financier à la fois à taux fixe et à taux variable.

➤ **Le risque de liquidité :**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, un comité interne est tenu mensuellement afin d'assurer une meilleure allocation des actifs et des passifs de la société.

➤ **Risque de règlement :**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

3.6. Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 29/06/2012.

Article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets :

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 23/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.
Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2012, à **42 383 KDT** représentant **36,15%** des fonds propres nets de la société.

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets :

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.
Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets s'établit, au 31 décembre 2012, à **19 121 KDT** représentant **16,31%** des fonds propres nets de la société.

L'article 1 est respecté.

Article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2012, à **38 851 KDT** représentant **33,14%** des fonds propres nets de la société.

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2012, à **44 624 KDT** représentant **38,07%** des fonds propres nets de la société.

L'article 2 n'est pas respecté.

Article 3 :

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65

- Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.
- Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 décembre 2012, à **62 118 KDT**, représentant 0,53 fois des fonds propres nets de la société.

L'article 3 est respecté.

Article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2012 à **117 229 KDT**.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **565 616 KDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2012, **20,73%** des risques encourus pondérés contre **23,54%** au 31 décembre 2011.

L'article 4 est respecté.

3.8. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de près de 20 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 21,5% en termes d'encours au 31/12/2012 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses. ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. ✓ Baisse des créances classées (6,51%).	✓ Une régression au niveau de la part de marché ✓ Un coefficient d'exploitation relativement élevé (40,08 % en 2012).
Opportunités	Menaces
✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges. ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.8. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.9. Politique sociale et effectif

L'effectif de Tunisie Leasing est réparti comme suit :

	2010	2011	2012
Personnel commun	46	48	48
Personnel d'encadrement*	75	78	77
Cadres supérieurs**	7	7	7
Total	128	133	132

* à partir de Bac +4

** à partir du grade de directeur

La gestion des ressources humaines continue à figurer en pole position dans les actions entreprises au sein de TUNISIE LEASING, et ce sur différents plans :

- **Réorganisation des structures** : L'année 2012 a enregistré des modifications au niveau de l'organisation interne de la société, par la création d'une direction dédiée exclusivement à la gestion des ressources humaines, la centralisation des services de back offices au sein d'une direction de la production, et la création d'une structure de risk management.
- **Le développement des compétences** : l'un des objectifs prioritaires de la structure RH nouvellement mise en place est la mesure et le développement des compétences. Des programmes de formation ont été élaborés pour assurer une meilleure maîtrise des différents postes au sein de la société, préalable à la mise en place d'un référentiel de compétence favorisant l'évolution des carrières. Le nombre de personnel ayant participé à des actions de formation a évolué de 80% en 2012 passant de 43 participants en 2011 à 77 participants en 2012 reflétant ainsi une nette amélioration du taux de participation (58% du personnel ont assisté à des sessions de formation en 2012 contre seulement 33% en 2011). Le nombre de jours moyen de formation a plus que doublé en une année passant de 1,2 jours/employé en 2011 à 2,9 jours/employé en 2012.
- **La Fidélisation et la motivation** : la société encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TUNISIE LEASING par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA), la mobilité interne est privilégiée avant tout recrutement externe (100% des postes de responsabilité créés en 2012 ont été attribués à des compétences internes) enfin un système d'intéressement permet de récompenser les plus performants.

3.10. Politique d'investissement de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel que indiqué dans le tableau suivant :

(en KDT)	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements prévus	850	900	950	1 000	1 050

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing prévoit les investissements suivants :

(En KDT)	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements en portefeuille	19 005	5 363	21 245	6 438	7 000

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2012

4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2012

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	510 889 985	479 710 983
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	720 681	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	7 846 578	9 505 029
Total brut	519 457 244	489 573 289

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Matériel de transport léger	159 802 056	152 008 983
Matériel de transport léger Utilitaire	44 596 699	37 467 308
Matériel de transport lourd	59 701 531	57 772 196
Matériel BTP	70 920 179	72 320 579
Equipement industriel	54 936 376	45 347 572
Equipement informatique	3 865 174	3 326 787
Autres	56 187 991	55 094 334
Sous total	450 010 006	423 337 759
Immeubles de bureaux	31 732 351	26 496 508
Immeubles industriels ou commerciaux	37 714 888	39 739 022
Total	519 457 244	489 573 289

4.1.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.2.1. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de Fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain		38 751	2 197 320	-	2 236 071	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	1 808 228	3 477 944	-	5 286 172	180 111	264 309	444 420	4 841 753
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	-	-	527 662	267 837	92 405	360 242	167 420
Mobilier de bureau	10%	886 557	23 139	38 799	948 495	619 610	55 980	675 590	272 905
Matériel informatique	33%	1 683 715	-	24 596	1 708 311	1 440 653	138 838	1 579 491	128 820
Installations générales	10%	771 446	1 014 551	29 350	1 815 347	481 406	154 550	635 956	1 179 391
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	299 977	741 196	-	-	-	741 196
TOTAUX		6 188 248	6 712 954	392 722	13 293 924	3 020 286	706 082	3 726 368	9 567 556

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.2.2. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de Fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 599 612	-	475 427	5 075 039	2 715 023	531 283	3 246 306	1 828 733
TOTAUX		4 599 612	-	475 427	5 075 039	2 715 023	531 283	3 246 306	1 828 733

4.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Titres de participation	37 610 011	25 710 381
Titres immobilisés	9 566 625	7 333 225
Avances sur acquisitions de titres	4 404 293	2 415 580
Prêts au personnel	1 392 880	1 114 909
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	281 647	218 860
Dépôts et cautionnements versés	26 257	27 157
Montant brut	53 281 713	36 820 112
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(5 000 000)	-
Montant libéré	48 281 713	36 820 112
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(731 917)	(50 000)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(42 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
Montant net	47 386 910	36 707 726

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées							
Tunisie ILLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring S.P.C.S	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Total Entreprises liées			14 987 452	-	-		
Entreprises associées							
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	30 000	100,000	3 117 699			1991/92/96/98/2004/2012	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	120 000	10,000	1 200 000			2002	27,27%
Total Entreprises associées			5 183 773	-	-		
Autres							
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Aljos Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800			2010/2012	4,34%
Amen Finance Company	100 000	100,000	10 000 000	5 000 000		2012	10,00%
Ennaki	389 000	1,000	4 998 650		681 917	2012	1,30%
Total Autres			17 438 786	5 000 000	731 917		
Total Titres de participation			37 610 011	5 000 000	731 917		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmim Loisirs	20 000	10,000	200 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "MLB"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhani Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	3 334	100,000	333 400			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000			2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000			2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100,000	2 500 000			2012	(*)
			9 566 625	-	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.2. Etats financiers individuels au 31/12/2012

4.2.1. Bilans individuels comparés au 31 Décembre

		(en dinars)		
ACTIFS	Notes	2012	2011	2010
Liquidités et équivalents de liquidités	3	5 197 560	603 432	661 063
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours financiers		519 457 244	489 573 289	460 663 040
Moins : provisions		(16 279 971)	(14 502 071)	(11 674 218)
	4	503 177 273	475 071 218	448 988 822
Créances de leasing : Impayés		19 507 819	21 423 884	14 606 011
Moins : provisions et produits réservés		(12 764 763)	(14 059 751)	(11 825 296)
	5	6 743 056	7 364 133	2 780 715
Intérêts constatés d'avance		(2 867 472)	(2 670 354)	(2 738 861)
Total des créances sur la clientèle		507 052 857	479 764 997	449 030 676
Portefeuille titres de placement	6	557 707	733 202	
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		48 281 713	36 820 112	33 088 131
Moins : provisions		(894 803)	(112 386)	(402 943)
Total Portefeuille d'investissement	7	47 386 910	36 707 726	32 685 188
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		5 075 039	4 599 612	3 306 095
Moins : amortissements		(3 246 306)	(2 715 023)	(2 395 045)
	8	1 828 733	1 884 589	911 050
Immobilisations corporelles		13 293 924	6 188 248	5 434 897
Moins : amortissements		(3 726 368)	(3 020 286)	(2 619 091)
	9	9 567 556	3 167 962	2 815 806
Total des valeurs immobilisées		11 396 289	5 052 551	3 726 857
Autres actifs	10	5 428 788	11 898 002	12 475 115
TOTAL DES ACTIFS		577 020 112	534 759 910	498 578 899

(en dinars)

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	Notes	2012	2011	2010
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	6 471 546	10 755 267	905 273
Emprunts et dettes rattachées	12	432 446 733	387 700 960	370 310 489
Total Emprunts et ressources spéciales		438 918 279	398 456 227	371 215 762
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	13	14 213 401	13 187 566	10 263 989
Fournisseurs et comptes rattachés	14	18 181 125	25 669 262	21 183 647
Provisions pour passifs et charges	15	1 103 123	1 020 732	655 208
Autres	16	5 594 507	3 939 498	4 187 787
Total des autres passifs		39 092 156	43 817 058	36 290 631
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		37 758 998	33 868 843	30 726 843
Résultats reportés		14 793 245	16 253 663	15 170 076
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		87 552 243	85 122 506	80 896 919
Résultat de l'exercice		11 457 434	7 364 119	10 175 587
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	99 009 677	92 486 625	91 072 506
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		577 020 112	534 759 910	498 578 899

4.2.2. Etat des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre

(en dinars)

	2012	2011	2010
Passifs éventuels	13 343 034	13 645 888	16 098 490
Cautions, avals et autres garanties données	13 343 034	13 645 888	16 098 490
Engagements données	24 150 401	19 545 778	18 135 305
Engagements de financement en faveur de la clientèle	19 150 401	19 545 778	18 135 305
Engagements sur titres	5 000 000	0	0
Engagements reçus	72 380 112	71 997 315	73 192 960
Cautions reçus	0	0	0
Garanties reçues	4 431 151	7 672 508	7 947 565
Intérêts à échoir sur contrats actifs	67 948 961	64 324 807	65 245 395
Engagements réciproques	10 050 320	6 039 033	7 249 959
Effets escomptés sur la clientèle	0	0	3 136
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	6 000 000	0	0
Engagements sur titres (*)	4 050 320	6 039 033	7 246 823

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1.35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession des dites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par AMEN BANK au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à 780 923 DT et imputés sur l'encours du portage.

4.2.3. Etats de résultats comparés au 31 Décembre

(en dinars)				
	Notes	2012	2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		44 368 451	41 589 852	40 119 035
Variation des produits réservés		(256 027)	(1 129 006)	(112 553)
Total du Revenu de Leasing	18	44 112 424	40 460 846	40 006 482
Autres produits d'exploitation	19	697 201	859 967	712 046
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		44 809 625	41 320 813	40 718 528
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	20	(23 169 409)	(21 669 666)	(19 649 686)
PRODUIT DES PLACEMENTS	21	6 684 412	4 492 736	2 243 929
PRODUIT NET		28 324 628	24 143 883	23 312 771
Charges de personnel	22	(6 027 126)	(5 325 990)	(5 017 662)
Autres charges d'exploitation	23	(4 088 254)	(3 753 822)	(4 002 904)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 538 039)	(6 126 893)	(2 029 676)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	(899 949)	139 681	319 933
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(1 237 365)	(744 966)	(558 900)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(129 485)	(298 225)	188 310
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 404 409	8 033 669	12 211 872
Autres gains ordinaires	28	455 808	621 562	494 845
Autres pertes ordinaires		-	(529)	(5 680)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		13 860 217	8 654 700	12 701 036
Reprises sur provisions pour impôt différé		51 914	0	0
Impôts sur les bénéfices	29	(2 464 697)	(1 290 581)	(2 525 449)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 457 434	7 364 119	10 175 587
RESULTAT PAR ACTION	17	1,637	1,052	1,454

4.2.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

(en dinars)

	Notes	2012	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	330 187 052	289 236 887	281 631 523
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(315 106 028)	(273 522 427)	(340 015 400)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(10 267 452)	(9 857 878)	(9 272 888)
Intérêts payés	33	(20 961 945)	(20 999 198)	(19 128 886)
Impôts et taxes payées	34	(2 807 878)	(2 561 088)	(3 369 334)
Autres flux de trésorerie	35	8 095 629	3 278 967	2 533 160
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(10 860 622)	(14 424 736)	(87 621 825)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(868 149)	(2 107 883)	(1 327 161)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	37 519	66 809
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	37	(17 077 282)	(5 743 273)	(4 855 212)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	38	1 284 861	1 511 272	4 087 961
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(16 660 570)	(6 302 365)	(2 027 603)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions				
Dividendes et autres distributions	39	(5 947 933)	(5 947 842)	(5 437 871)
Encaissements provenant des emprunts	12	188 648 885	226 630 000	181 624 250
Remboursement d'emprunts	12	(155 401 910)	(185 262 683)	(120 610 438)
Flux liés au financement à court terme	12	(9 100 000)	(24 600 000)	39 100 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		36 399 042	10 819 475	94 675 941
Variation de trésorerie		8 877 849	(9 907 626)	5 026 513
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(10 151 835)	(244 209)	(5 270 722)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	40	(1 273 986)	(10 151 835)	(244 209)

4.2.5. Notes aux états financiers au 31/12/2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	D'T 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Les augmentations décidées par l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2012 n'ont pas été réalisées à la date de clôture.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars, divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a-** la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b-** la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision à caractère général :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2007 à 2011 TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$\text{TMMgi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$$\text{FSgi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2011}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$\text{TPM}_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante:

$$\text{PC}_{gi} = \text{Engagements}_{gi} \times 0 \text{ et } 1 \times \text{TMM}_{gi} \times \text{FS}_{gi} \times \text{TPM}_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PC_{gi}.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de

détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT'.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créancier ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre	
	2012	2011
- Banques	5 190 925	598 376
- Caisses	6 635	5 056
<u>Total</u>	<u>5 197 560</u>	<u>603 432</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	510 889 985	479 710 983
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	720 681	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	7 846 578	9 505 029
<u>Total brut</u>	<u>519 457 244</u>	<u>489 573 289</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 259 468)	(12 490 026)
- Provisions collectives	(2 000 000)	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(16 279 971)</u>	<u>(14 502 071)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>503 177 273</u>	<u>475 071 218</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2011	<u>475 071 218</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	270 780 415
- Relocations	3 049 121
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(227 010 407)
- Remboursement anticipé de créances	(11 965 883)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 684 784)
- Relocations	(2 864 766)
- Radiations	(419 742)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(5 643 152)
- Reprises	3 865 253
Solde au 31 décembre 2012	<u>503 177 273</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Agriculture	19 612 152	19 297 482
Bâtiments TP	55 830 617	56 160 188
Industrie		
Agro-alimentaire	26 916 077	25 755 629
Chimie	19 249 506	17 256 294
Energie	612 433	982 800
Textile	11 199 505	10 964 558
Mines	161 105	267 074
Autres industries	76 250 169	74 567 919
Tourisme		
Hôtellerie	3 099 014	3 971 844
Agences de voyage	2 398 351	2 918 600
Location de voiture	31 290 809	30 244 432
Autres Tourisme	4 916 280	4 256 359
Commerce et service		
Commerce	115 683 649	102 988 742
Transport	45 827 040	48 942 207
Audio-visuel	385 766	290 770
Professions libérales	34 814 703	30 458 440
Autres Services	71 210 068	60 249 950
Total	519 457 244	489 573 289

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Matériel de transport léger	159 802 056	152 008 983
Matériel de transport léger Utilitaire	44 596 699	37 467 308
Matériel de transport lourd	59 701 531	57 772 196
Matériel BTP	70 920 179	72 320 579
Equipement industriel	54 936 376	45 347 572
Equipement informatique	3 865 174	3 326 787
Autres	56 187 991	55 094 334
Sous total	450 010 006	423 337 759
Immeubles de bureaux	31 732 351	26 496 508
Immeubles industriels ou commerciaux	37 714 888	39 739 022
Total	519 457 244	489 573 289

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Paielements minimaux sur contrats actifs	564 257 924	527 701 876
A recevoir dans moins d'1an	222 508 050	207 006 492
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	331 180 278	306 225 710
A recevoir dans plus de 5 ans	10 569 595	14 469 674
Produits financiers non acquis	67 948 961	64 324 807
Encours contrats actifs (1)	496 308 962	463 164 248
A recevoir dans moins d'1an	188 945 805	175 466 659
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	297 794 126	274 372 625
A recevoir dans plus de 5 ans	9 569 032	13 324 964
Créances en cours (2)	7 846 578	9 505 029
Créances échues (3)	720 681	357 277
Contrats suspendus (contentieux) (4)	14 581 023	16 546 735
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	519 457 244	489 573 289

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Clients ordinaires		
- Impayés	9 013 420	9 693 749
- Intérêts de retard à facturer	80 000	156 792
<u>Montant brut</u>	<u>9 093 420</u>	<u>9 850 541</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 168 417)	(1 780 884)
- Produits réservés (*)	(1 181 161)	(1 075 067)
<u>Montant net</u>	<u>6 743 842</u>	<u>6 994 590</u>
Clients litigieux		
- Impayés	10 265 841	11 424 785
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>10 414 399</u>	<u>11 573 343</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 466 264)	(9 243 817)
- Produits réservés	(1 787 044)	(1 768 407)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>12 533</u>	<u>412 561</u>
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(13 319)	(43 018)
Solde créances de leasing : Impayés	6 743 056	7 364 133

(*) Dont 478 826 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	444 874 713	52 001 441	2 739 859	3 029 000	16 812 231	519 457 244
Impayés (1)	2 000 350	4 766 706	924 867	563 772	11 023 566	19 279 261
Avances et acomptes reçus (*)	(6 570 634)	(71 634)		(518)	(1 191 687)	(7 834 473)
Produits à recevoir	80 000					80 000
ENCOURS GLOBAL	440 384 429	56 696 513	3 664 726	3 592 254	26 644 110	530 982 032
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			0,68%	0,67%	5,17%	
			6,51%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	18 947 586	202 815	-	-	-	19 150 401
TOTAL ENGAGEMENTS	459 332 015	56 899 328	3 664 726	3 592 254	26 644 110	550 132 433
Produits réservés	-	-	249 863	217 978	2 034 857	2 502 698
Provisions affectées sur les impayés	-	-	367 878	281 625	8 985 177	9 634 680
Provisions affectées sur les encours	-	-	51 275	1 098 774	13 109 419	14 259 468
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	669 016	1 598 377	24 129 453	26 396 846
ENGAGEMENTS NETS	459 332 015	56 899 328	2 995 710	1 993 877	2 514 657	523 735 587
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			18,26%	44,49%	86,68%	
			75,22%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2012 à 6,51% contre 8,66% au 31 Décembre 2011.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2012 à 75,22% contre 59,13% au 31 Décembre 2011.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Tunisie Sicav	-	57 963
POULINA G H	69 600	69 600
STAR	200 100	200 100
BH	56 395	56 395
Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
<u>Montant brut</u>	<u>826 115</u>	<u>884 078</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(268 408)	(150 876)
<u>Montant net</u>	<u>557 707</u>	<u>733 202</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Titres de participation	37 610 011	25 710 381
Titres immobilisés	9 566 625	7 333 225
Avances sur acquisitions de titres	4 404 293	2 415 580
Prêts au personnel	1 392 880	1 114 909
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	281 647	218 860
Dépôts et cautionnements versés	26 257	27 157
<u>Montant brut</u>	<u>53 281 713</u>	<u>36 820 112</u>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(5 000 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>48 281 713</u>	<u>36 820 112</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(731 917)	(50 000)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(42 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>47 386 910</u>	<u>36 707 726</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2011</u>	25 710 381	25 710 381	-
Additions de l'exercice			
- Clinique El Amen Beja	31 800	31 800	-
- Tunisie Valeurs	1 500 000	1 500 000	-
- Amen Finance Company	10 000 000	5 000 000	5 000 000
- Ennakl	4 998 650	4 998 650	-
Retraits de l'exercice			
- Annulation titres SIMT suite à l'opération de fusion absorption	(4 330 820)	(4 330 820)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest Innovations Sicar	(300 000)	(300 000)	-
<u>Soldes au 31 décembre 2012</u>	<u>37 610 011</u>	<u>32 610 011</u>	<u>5 000 000</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2011</u>	7 333 225	7 333 225	-
Additions de l'exercice			
- Société Agricole SIDI OTHMEN	2 500 000	2 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- Golden Yasmin Loisirs	(100 000)	(100 000)	-
- Société Touristique "OCEANA"	(166 600)	(166 600)	-
<u>Soldes au 31 décembre 2012</u>	<u>9 566 625</u>	<u>9 566 625</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>							
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
<u>Total Entreprises liées</u>			14 987 452	-	-		
<u>Entreprises associées</u>							
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	30 000	100,000	3 117 699			1991/92/96/98/2004/2012	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	120 000	10,000	1 200 000			2002	27,27%
<u>Total Entreprises associées</u>			5 183 773	-	-		
<u>Autres</u>							
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800			2010/2012	4,34%
Amen Finance Company	100 000	100,000	10 000 000	5 000 000		2012	10,00%
Ennakl	389 000	1,000	4 998 650		681 917	2012	1,30%
<u>Total Autres</u>			17 438 786	5 000 000	731 917		
Total Titres de participation			37 610 011	5 000 000	731 917		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	20 000	10,000	200 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	3 334	100,000	333 400			2009	(*)
*Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000			2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000			2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100,000	2 500 000			2012	(*)
			9 566 625	-	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

EXRCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de Fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 599 612	-	475 427	5 075 039	2 715 023	531 283	3 246 306	1 828 733
TOTAUX		4 599 612	-	475 427	5 075 039	2 715 023	531 283	3 246 306	1 828 733

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de Fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain		38 751	2 197 320	-	2 236 071	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	1 808 228	3 477 944	-	5 286 172	180 111	264 309	444 420	4 841 753
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	-	-	527 662	267 837	92 405	360 242	167 420
Mobilier de bureau	10%	886 557	23 139	38 799	948 495	619 610	55 980	675 590	272 905
Matériel informatique	33%	1 683 715	-	24 596	1 708 311	1 440 653	138 838	1 579 491	128 820
Installations générales	10%	771 446	1 014 551	29 350	1 815 347	481 406	154 550	635 956	1 179 391
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	299 977	741 196	-	-	-	741 196
TOTAUX		6 188 248	6 712 954	392 722	13 293 924	3 020 286	706 082	3 726 368	9 567 556

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre	
	2012	2011
- Frais d'émission des emprunts	935 415	839 209
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	7 514
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	355 280	1 752 568
- Avances et acomptes au personnel	19 815	10 957
- Crédit de TVA	-	2 511 798
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	-	1 002 705
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	-
- Compte courant S I M T	-	1 639 381
- Compte courant Tunisie LLD	31 905	40 647
- Compte courant MLA	257 761	196 871
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	430 805	534 028
- Produits à recevoir des tiers	2 468 473	2 385 328
- Produits à recevoir sur contrats de portages	130 982	372 759
- Compte d'attente	479 249	464 422
- Charges constatées d'avance	559 324	653 254
Total brut	6 012 495	12 434 615
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(256 480)	(195 590)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(211 760)	(225 556)
Total net	5 428 788	11 898 002

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 936 826	553 138	916 973	2 572 991	2 097 617	456 932	916 973	1 637 576	935 415
TOTAUX		2 936 826	553 138	916 973	2 572 991	2 097 617	456 932	916 973	1 637 576	935 415

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Banques, découverts	6 471 546	10 755 267
<u>Total</u>	<u>6 471 546</u>	<u>10 755 267</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Emprunts		
- Banques locales	94 360 139	95 163 938
- Banques étrangères	71 495 207	48 686 961
- Emprunts obligataires	212 000 000	200 630 000
- Billets de trésorerie	46 100 000	37 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>423 955 346</u>	<u>381 480 898</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 658 113	669 962
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	643 310	518 783
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 124 078	4 966 869
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	65 886	64 449
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 491 387</u>	<u>6 220 062</u>
<u>Total</u>	<u>432 446 733</u>	<u>387 700 960</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport de fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>95 163 938</u>	<u>84 000 000</u>	<u>127 473</u>	<u>84 931 272</u>	<u>94 360 139</u>	<u>15 097 158</u>	<u>79 262 981</u>
* AMEN BANK	1 250 000	-	-	1 250 000	-	-	-
* AMEN BANK (SIMT)	-	-	127 473	62 139	65 334	-	65 334
* AMEN BANK 2011	18 747 271	-	-	4 831 027	13 916 244	-	13 916 244
* AMEN BANK 2012	-	15 000 000	-	3 454 773	11 545 227	1 597 157	9 948 070
* AL BARAKA BANK	25 000 000	44 000 000	-	50 000 000	19 000 000	-	19 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	-	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	6 000 000	-	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	8 000 000	-	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	2 500 000	-	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	5 500 000	-	-	2 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	7 000 000	-	-	2 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	9 166 667	-	-	3 333 333	5 833 334	2 500 001	3 333 333
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>48 686 961</u>	<u>38 278 885</u>	<u>-</u>	<u>15 470 638</u>	<u>71 495 207</u>	<u>52 706 360</u>	<u>18 788 847</u>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	-	154 398	-	-
* B.E.I	3 026 572	-	-	1 058 371	1 968 201	-	1 105 389
* B.E.I	11 201 712	-	-	3 627 949	7 573 763	-	3 732 892
* B.E.I	9 390 282	-	-	2 611 970	6 778 312	-	2 668 139
* B.E.I	2 046 935	-	-	571 404	1 475 531	893 479	582 052
* B.E.I	7 805 677	-	-	1 888 362	5 917 315	3 987 425	1 929 890
* B.E.I	2 330 368	-	-	562 975	1 767 393	1 191 538	575 855
* B.E.I	-	1 818 263	-	144 596	1 673 667	-	292 875
* B.E.I	-	2 016 357	-	137 005	1 879 352	1 602 192	277 160
* B.E.I	-	2 016 879	-	136 991	1 879 888	1 602 734	277 154
* B.E.I	-	24 437 941	-	-	24 437 941	21 090 500	3 347 441
* PROPARCO	150 011	-	-	150 011	-	-	-
* PROPARCO	12 000 000	-	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	581 005	-	-	581 005	-	-	-
* BIRD 2012	-	7 989 445	-	-	7 989 445	-	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	143 850 898	122 278 885	127 473	100 401 910	165 855 346	67 803 518	98 051 828

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport de fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	4 000 000	-	-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2007 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2007 II	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	12 000 000	-	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	24 000 000	-	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	20 000 000	-	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	30 000 000	-	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	30 000 000	-	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	13 630 000	16 370 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	-	30 000 000	-	-	30 000 000	26 482 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	-	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	200 630 000	66 370 000	-	55 000 000	212 000 000	154 482 000	57 518 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>							
* BILLETS DE TRESORERIE	37 000 000	172 800 000	-	163 700 000	46 100 000	1 500 000	44 600 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	37 000 000	172 800 000	-	163 700 000	46 100 000	1 500 000	44 600 000
TOTAL GENERAL	381 480 898	361 448 885	127 473	319 101 910	423 955 346	223 785 518	200 169 828

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre	
	2012	2011
- Avances et acomptes reçus des clients	7 834 473	6 632 235
- Dépôts et cautionnements reçus	6 378 928	6 555 331
<u>Total</u>	<u>14 213 401</u>	<u>13 187 566</u>

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
<u><i>Fournisseurs d'exploitation</i></u>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	283 426	220 375
- Factures non parvenues	504 821	491 376
<u>Sous total</u>	<u>788 247</u>	<u>711 751</u>
<u><i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i></u>		
- Factures d'achats	1 677 731	1 424 352
- Effets à payer	15 410 365	23 215 689
- Factures non parvenues	89 524	98 387
- Retenues de garantie	215 258	219 083
<u>Sous total</u>	<u>17 392 878</u>	<u>24 957 511</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>18 181 125</u>	<u>25 669 262</u>

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Autres provisions pour risques	1 103 123	1 020 732
<u>Total des provisions</u>	<u>1 103 123</u>	<u>1 020 732</u>

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31 décembre	
	2012	2011
- Personnel, rémunérations dues	2 585	948
- Personnel, provisions pour congés payés	648 848	517 507
- Personnel, autres charges à payer	469 098	562 279
- Etat, retenues sur salaires	99 432	133 064
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	417 138	586 364
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	36 932	4 587
- Etat, impôts sur les bénéfices	940 043	-
- Etat, TVA à payer	723 912	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	33 267	34 430
- Actionnaires, dividendes à payer	12 018	9 951
- C.N.S.S	332 073	344 705
- Autres comptes créditeurs	641 346	813 340
- Diverses charges à payer	185 000	169 929
- Charges à payer sur contrats de portage	794 955	702 844
- Produits constatés d'avance	50 205	59 550
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	207 655	-
Total	5 594 507	3 939 498

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Capital social (A)	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale (B)	3 500 000	3 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	6 992 000	4 092 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	22 500 000	22 500 000
- Boni de fusion	990 155	-
- Résultats reportés	14 793 245	16 253 663
Total des capitaux propres avant résultat de la période	87 552 243	85 122 506
Résultat de la période	11 457 434	7 364 119
Total des capitaux propres avant affectation (D)	99 009 677	92 486 625
Résultat par action:		
Résultat de la période (1)	11 457 434	7 364 119
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2) (C)	1,637	1,052

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

ARRETE AU 31 décembre 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve légale	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	-	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011				50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011								7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	-	3 500 000	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012					2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(5 950 000)		(5 950 000)
Fusion absorption de la SIMT			990 155				25 463		1 015 618
Résultat au 31 décembre 2012								11 457 434	11 457 434
Solde au 31 décembre 2012	35 000 000	22 500 000	990 155	3 500 000	6 992 000	3 776 843	14 793 245	11 457 434	99 009 677

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre	
	2012	2011
Intérêts conventionnels	42 642 804	40 390 243
Intérêts intercalaires	639 838	300 696
Intérêts de retard	1 085 809	898 913
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>44 368 451</u>	<u>41 589 852</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(609 430)	(1 026 923)
. Intérêts de retard	(750 062)	(347 306)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	830 476	102 622
. Intérêts de retard antérieurs	272 989	142 601
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(256 027)</u>	<u>(1 129 006)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>44 112 424</u>	<u>40 460 846</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31 décembre	
	2012	2011
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	169 749	373 572
- Commissions d'assurance	527 452	486 395
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>697 201</u>	<u>859 967</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Intérêts des emprunts obligataires	11 855 763	10 090 778
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 772 638	4 538 241
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 484 118	3 318 053
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	456 932	402 146
Total des charges financières des emprunts	19 569 451	18 349 218
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	847 854	697 834
- Intérêts sur opérations de financement	2 446 720	2 090 051
- Pénalités fiscales et sociales	4 401	-
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	300 031	389 578
- Pertes de change	17 501	-
- Gains de change	(16 994)	-
- Autres	445	142 985
Total des autres charges financières	3 599 958	3 320 448
Total général	23 169 409	21 669 666

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Produits des participations	6 580 986	4 136 792
- Produits des titres Immobilisés	17 698	240 442
- Revenus des autres créances immobilisées	75 154	70 539
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières	10 574	44 963
Total	6 684 412	4 492 736

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Salaires et compléments de Salaires	4 231 442	3 646 662
- Bonus	400 000	345 000
- Indemnités représentatives de frais	127 206	133 449
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	833 129	753 634
- Autres charges sociales	435 349	447 245
Total	6 027 126	5 325 990

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
- Achat de matières et fournitures	97 915	88 213
<u>Total des achats</u>	97 915	88 213
- Locations	137 871	344 769
- Charges locatives et de copropriété	100 597	95 540
- Entretien et réparations	271 412	255 366
- Primes d'assurances	64 649	78 716
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	436 334	353 357
<u>Total des services extérieurs</u>	1 010 863	1 127 748
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 008 250	868 114
- Publicités, publications, relations publiques	189 679	219 899
- Déplacements, missions et réceptions	661 250	567 532
- Frais postaux et de télécommunications	349 298	265 473
- Services bancaires et assimilés	300 440	309 457
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 508 917	2 230 475
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	3 486	1 545
- Autres	11 911	7 384
<u>Total des charges diverses</u>	80 197	73 729
- Impôts et taxes sur rémunérations	128 885	112 478
- T.C.L	163 605	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	97 872	21 179
<u>Total des impôts et taxes</u>	390 362	233 657
<u>Total général</u>	4 088 254	3 753 822

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31 décembre	
	2012	2011
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	8 392 972	7 431 529
- Dotations aux provisions collectives (*)	-	2 000 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(5 854 933)	(3 295 181)
- Créances radiées	2 311 154	2 203 046
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 150 159)	(2 014 953)
- Annulation de produits réversés sur créances radiées	(160 995)	(188 093)
- Encaissement sur créances radiées	-	(9 455)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	2 538 039	6 126 893

(*) Cette provision est constituée, en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2012	2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	117 532	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	100 500	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	681 917	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(139 681)
<u>Total</u>	<u>899 949</u>	<u>(139 681)</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2012	2011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	531 283	319 978
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	706 082	424 988
<u>Total</u>	<u>1 237 365</u>	<u>744 966</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2012	2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	60 890	29 877
- Dotations aux provisions pour risques et charges	82 391	385 524
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(97 176)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	(20 000)
<u>Total</u>	<u>129 485</u>	<u>298 225</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2012	2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	296
- Intérêts sur compte courant de SIMT	-	133 153
- Produits sur assistance technique MLA	330 751	299 571
- Autres produits	125 057	188 542
<u>Total</u>	<u>455 808</u>	<u>621 562</u>

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre	
	2012	2011
Bénéfice comptable	13 860 217	8 654 700
A réintégrer		
- Dotations aux provisions comptables	9 436 202	9 846 931
- Charges financières relatives au portage MLA	300 031	-
- Plus Value de fusion	173 046	-
- Diverses charges non déductibles	148 157	132 309
- Provisions fiscales constituées en 2009/2008 pour affaires douteuses	3 553 888	3 557 241
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	13 796	163 943
- Dividendes	5 198 017	2 585 561
- Reprises sur provisions fiscales constituées en 2009/2008 pour affaires douteuses	3 553 888	3 557 241
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>18 705 840</u>	<u>15 884 436</u>
Provisions pour créances douteuses	8 392 972	9 431 530
Provisions pour dépréciation de titres cotés	799 449	-
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>9 513 419</u>	<u>6 452 906</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	2 500 000	2 900 000
<u>Base imposable</u>	<u>7 013 419</u>	<u>3 552 906</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 454 697	1 290 581
Impôt sur les sociétés	2 454 697	1 290 581
- Report d'impôt début de période	(1 002 705)	-
- Acomptes provisionnels payés	(287 382)	(2 292 536)
- Retenues sur placements	(224 567)	(751)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>940 043</u>	<u>(1 002 705)</u>

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		31 décembre	
		2012	2011
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	21 275 326	14 457 453
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(19 359 261)	(21 275 326)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(6 632 235)	(3 282 390)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	7 834 473	6 632 235
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(184 355)	(23 133)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 555 331)	(6 981 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 378 928	6 555 331
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 729 904)	(2 880 149)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 917 677	2 729 904
- TVA collectées	+	43 933 873	39 355 860
- Loyers encaissés	+	270 293 049	240 973 229
- Intérêts de retard	+	1 085 809	898 913
- Créances virées en Pertes	-	(2 311 154)	(2 203 046)
- Encours financiers virées en pertes	+	419 742	635 163
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	1 684 784	2 023 338
- Encaissement sur créances radiées	+	-	9 456
- Remboursements anticipés	+	11 965 883	11 238 077
- Produits sur Cessions anticipées	+	169 749	373 572
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>330 187 052</u>	<u>289 236 888</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31 décembre	
		2012	2011
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	24 957 511	20 497 721
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(17 392 878)	(24 957 511)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(1 752 568)	(914 623)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	355 280	1 752 568
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	270 780 415	243 065 984
- TVA sur Investissements	+	38 158 268	34 078 288
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>315 106 028</u>	<u>273 522 427</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		31 décembre	
		2012	2011
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	-	(7 514)	(18 763)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	+	7 514	7 514
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(10 957)	(21 819)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	19 815	10 957
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(653 254)	(608 849)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	559 324	653 254
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	711 751	685 926
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(788 247)	(711 751)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	948	733
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(2 585)	(948)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	517 507	350 063
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(648 848)	(517 507)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	562 279	1 451 882
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(469 098)	(562 279)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	133 064	47 689
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(99 432)	(133 064)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	586 364	434 341
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(417 138)	(586 364)
- C.N.S.S en début de période	+	344 705	180 878
- C.N.S.S en fin de période	-	(332 073)	(344 705)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	169 929	238 555
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(185 000)	(169 929)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	702 844	453 647
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(794 955)	(702 844)
- TVA, payées sur biens et services	+	635 491	875 106
- Charges de personnel	+	6 027 126	5 325 990
- Autres charges d'exploitation	+	4 088 254	3 753 822
- Impôts et taxes	-	(390 362)	(233 657)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>10 267 452</u>	<u>9 857 878</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		31 décembre	
		2012	2011
- Frais d'émission d'emprunt	+	553 138	529 369
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	4 587	16 179
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(36 932)	(4 587)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 966 869	4 072 720
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(6 124 078)	(4 966 869)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	669 962	716 872
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 658 113)	(669 962)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	518 783	746 186
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(643 310)	(518 783)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	64 449	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(65 886)	(64 449)
- Charges financières	+	23 169 409	21 544 666
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(456 932)	(402 146)
<u>Intérêts payés</u>		<u>20 961 945</u>	<u>20 999 198</u>

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		31 décembre	
		2012	2011
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	-	55 623
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(940 043)	-
- Etat, reports d'impôts début de période	-	(1 002 705)	-
- Etat, reports d'impôts fin de période	+	-	1 002 705
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	34 430	12 951
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(33 267)	(34 430)
- TVA payées	+	1 904 404	-
- Impôts et taxes	+	390 362	233 657
- Impôts sur les bénéfices	+	2 454 697	1 290 581
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>2 807 878</u>	<u>2 561 088</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31 décembre	
		2012	2011
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	2 385 328	546 031
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(2 468 473)	(2 385 328)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	372 759	381 378
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(130 982)	(372 759)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	534 028	268 387
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(430 805)	(534 028)
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	+	271 523	-
- Compte courant SIMT en début de période	+	1 639 381	2 052 643
- Compte courant SIMT en fin de période	-	-	(1 639 381)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	40 647	16 373
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(31 905)	(40 647)
- Compte courant MLA en début de période	+	196 871	210 253
- Compte courant MLA en fin de période	-	(257 761)	(196 871)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	464 422	390 480
- Comptes d'attente en fin de période	-	(479 249)	(464 422)
- Placements en titres en début de période	+	384 058	-
- Placements en titres en fin de période	-	(326 095)	(384 058)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(813 340)	(796 165)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	641 346	813 340
- Apport de fusion autres comptes créditeurs	-	(1 748 642)	-
- Apport de fusion liquidités	+	184 847	-
- Produits des placements	+	6 684 412	4 306 606
- Autres produits d'exploitation	+	527 452	486 395
- Autres gains ordinaires	+	455 808	621 266
- Autres pertes ordinaires	-	-	(529)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>8 095 629</u>	<u>3 278 967</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31 décembre	
		2012	2011
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(441 219)	(41 250)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	741 196	441 219
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	475 427	1 293 517
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	92 745	414 397
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>868 149</u>	<u>2 107 883</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre	
		2012	2011
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	11 530 450	1 000 220
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	2 900 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(2 415 580)	(1 207 790)
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	4 404 293	2 415 580
- Dépôts et cautionnements versés	+ ou -	(900)	3 800
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	1 059 019	631 463
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>17 077 282</u>	<u>5 743 273</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre	
		2012	2011
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	266 600	273 605
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	-	399 510
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	300 000	477 645
- Remboursements sur prêts au personnel	+	718 261	360 512
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 284 861</u>	<u>1 511 272</u>

NOTE 39 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31 décembre	
		2012	2011
- Dividendes et tantièmes	+	5 950 000	5 950 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	9 951	7 793
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(12 018)	(9 951)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 947 933</u>	<u>5 947 842</u>

NOTE 40 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31 décembre	
		2012	2011
- Banques	+	5 190 925	598 376
- Caisses	+	6 635	5 056
- Banques, découverts	-	(6 471 546)	(10 755 267)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(1 273 986)</u>	<u>(10 151 835)</u>

NOTE 41 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	5 198						5 198
Créances de Leasing	47 973	48 143	88 784	298 662	23 491		507 053
Portefeuille Titres de Placement	558						558
Portefeuille d'Investissement	579	71	1 233	19 054	1 875	24 575	47 386
Immobilisations incorporelles						1 829	1 829
Immobilisations Corporelles						9 568	9 568
Autres actifs	1 827	198	2 848	520	35		5 428
<u>Total</u>	56 135	48 412	92 865	318 236	25 401	35 972	577 020
PASSIFS							
Concours bancaires	6 472						6 472
Emprunts et Dettes Rattachés	37 032	117 481	54 149	199 260	24 526		432 447
Dettes envers la Clientèle	8 414	152	156	4 783	708		14 213
Fournisseurs et comptes rattachés	18 181						18 181
Provisions						1 103	1 103
Autres	4 384	847	52	259	52		5 594
CAPITAUX PROPRES			5 950			93 060	99 010
<u>Total</u>	74 483	118 480	60 307	204 302	25 286	94 163	577 020
<u>Position nette</u>	(18 348)	(70 069)	32 558	113 935	115	(58 191)	-

NOTE 42 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Location du siège

La Tunisie Factoring a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 162 890 DT au titre de l'exercice 2012.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2012, TL a mis en force 65 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 227 KDT.

La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 815 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 11 592 KDT.

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 Million DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de AMEN BANK s'élèvent à 1 369 KDT.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'ATB.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de l'ATB s'élèvent à 974 KDT.

Location du siège

Tunisie Location Longue Durée a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par la Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La TL a facturé à Tunisie Location Longue durée le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 48 132 DT au titre de l'exercice 2012.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2012, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 400 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 14 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 4 450 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 12 Novembre 2012, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 Mai 2012 et échéant le 21 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 125 DT.

Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2012, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 17 360 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 9 523 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Location de voiture

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2012 sont au nombre de 17.

Les charges supportées au titre de l'année 2012 s'élèvent à 154 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 258 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Les prestations facturées en 2012 dans ce cadre, s'élèvent à 331 KDT.

Caution

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2012, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2012 s'élèvent à 620 KDT en TTC.

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 99 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 3 401 KDT, dont 700 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a émis, le 9 Juillet 2012, un billet de trésorerie de 5 000 KDT qui a été souscrit par la Société Tunisie Valeurs, échu le 28 Août 2012, au taux facial de 4,89%.

Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 34 KDT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 48 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 2 089 KDT, dont 700 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 45 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 861 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 400 KDT.

Société Makateb El Horchani

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur le contrat de la société Makateb El Horchani s'élève à 2 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 28 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2012, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 5 528 812 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 25 526 805 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 4 050 320 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 2 173 245 DT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La Tunisie Leasing a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaire de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxe. Le montant des frais supportés par la Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2012 s'élève à 150 KDT (HT).

Un avenant a été signé le 28 décembre 2012 par les deux parties pour le renouvellement de la convention.

Rémunération des dirigeants

	P.C.A		DG		DGA		Membres du CA et CPAI	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012
Avantages à court terme	193 701	5 386	250 971	70 000	227 071	68 000	94 800	94 800
Rémunérations brutes	170 000	5 386	225 000	70 000	203 000	68 000	-	-
Avantage en nature	23 701	-	25 971	-	24 071	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	94 800	94 800
Avantages postérieurs à l'emploi (1)		-	19 606	-	3 482	-	-	-
	193 701	5 386	270 577	70 000	230 553	68 000	94 800	94 800

(1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit :

- Une rémunération brute d'un montant de 51 190 DT (l'équivalent de 25 000 Euro), a été servie par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Président du Conseil d'Administration ;
- Des jetons de présences ont été servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint pour respectivement 2 000 DT et 4 000 DT. »

NOTE 43 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.4. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011

**ECC MAZARS**

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center – Tour des bureaux

Centre Ilrhain Nord - 1082 Tunis

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2012

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Mai 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 577 020 112 DT et un bénéfice net de 11 457 434 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants

concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

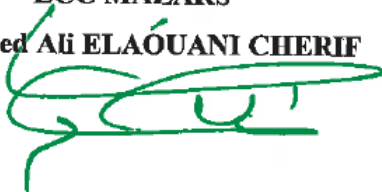
Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 avril 2013

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF


FINOR
Mustapha MEDHIOUB


**ECC MAZARS**

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center – Tour des bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

TUNISIE LEASING**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2012****Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

1. Tunisie Leasing a réalisé, en 2012, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
 - Un Billet de Trésorerie de 400 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 14 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 4 450 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 12 Novembre 2012, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 Mai 2012 et échéant le 21 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 125 DT.
2. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès d'Amen Bank.

L'encours des cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élève, au 31 décembre 2012, à 1 368 650 DT.

3. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB.

L'encours des cautions accordées au profit de l'ATB s'élève, au 31 décembre 2012, à 974 384 DT.

4. La Tunisie Leasing a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaire de la société avec un plafond de 150 000 DT hors taxe. Le montant des frais supportés par la Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2012 s'élève à 150 000 DT (HT).

Le conseil d'administration réuni le 24 décembre 2012 a autorisé le renouvellement de cette convention.

Un avenant a été signé le 28 décembre 2012.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2012 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2012, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 000 DT.

2. Tunisie Leasing (TL) a conclu le 28 juin 2011 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage), un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce, à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Les prestations facturées en 2012 dans ce cadre, s'élèvent à 331 000 DT.

3. La Tunisie Factoring a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par la Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. Tunisie Leasing a

facturé à la Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 162 890 DT au titre de l'exercice 2012.

4. La Tunisie Location Longue Durée a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par la Tunisie Leasing en 2012.

Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La Tunisie Leasing a facturé à TLLD le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 48 132 DT au titre de l'exercice 2012.

5. TL a émis en 2009 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30%(dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

Au 31 décembre 2012, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

6. Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par AMEN BANK au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à D : 780 923 et imputés sur l'encours du portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

7. Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2012, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
 - Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 17 660 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au

taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 9 523 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunérations du 4 Juin 2009 et Juin 2012 sur décision des Conseils d'Administration réunis le 4 Juin 2009 et le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction. Par ailleurs, le président du conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération servie par la filiale MLA.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations réuni en juin 2012 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de la société Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	P.C.A		DG		DGA		Membres du CA et CPAI	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012
Avantages à court terme	193 701	5 386	250 971	70 000	227 071	68 000	94 800	94 800
Rémunérations brutes	170 000	5 386	225 000	70 000	203 000	68 000	-	-
Avantage en nature	23 701	-	25 971	-	24 071	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	94 800	94 800
Avantages postérieurs à l'emploi (1)		-	19 606	-	3 482	-	-	-
	193 701	5 386	270 577	70 000	230 553	68 000	94 800	94 800

- (1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit :

- Une rémunération brute d'un montant de 51 190 DT (l'équivalent de 25 000 Euro), a été servie par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Président du Conseil d'Administration ;
- Des jetons de présences ont été servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint pour respectivement 2 000 DT et 4 000 DT. »

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 avril 2013

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF


FINOR
Mustapha MEDHIOUB


4.4. Engagements financiers au 31/12/2012

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
cautionnement	13 343 034			13 343 034 ()		
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	5 000 000	5 000 000				
g) engagement par signature	19 150 401	19 150 401				
TOTAL	37 493 435	24 150 401		13 343 034		
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	552 219	552 219				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	3 878 932	3 878 932				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	67 948 961	67 948 961				
TOTAL	72 380 112	72 380 112				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	6 000 000	6 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	4 050 320			4 050 320 **		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	10 050 320	6 000 000		4 050 320		

(*) Les 13 343 034 DT au 31-12-2012 sont répartis comme suit : 11 000 000 DT sur Tunisie Factoring, 2 343 034 DT sur LLD.

(**) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA. TL a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant de 3 623 370 DT, en sus de l'imputation des dividendes de MLA de l'exercice 2011 sur les actions de portage pour 780 923 DT

4.5. Encours de crédits contractés par Tunisie Leasing au 31/12/2012

4.5.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2012
Emprunt Obligataire 2007 - II	15 000 000	28/01/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - I	15 000 000	30/06/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - II	15 000 000	27/11/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - III	15 000 000	27/01/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - I	15 000 000	02/03/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2009'	20 000 000	25/09/2014	TMM + 1,25% ou 5,65%	5 ans	8 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - II	15 000 000	29/03/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	9 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - I	20 000 000	01/06/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - II	30 000 000	17/11/2015	TMM + 0,75% ou 5,375%	5 ans	18 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2010'	20 000 000	28/02/2016	TMM + 1,1% ou 5,7%	5 ans	16 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - I	30 000 000	10/06/2016	TMM + 0,9% ou 5,75%	5 ans	24 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - II	30 000 000	29/10/2016	TMM + 1,25% ou 5,95%	5 ans	24 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - III	30 000 000	29/01/2017	TMM + 1,35% ou 5,85%	5 ans	30 000 000
Emprunt Obligataire 2012 – I	30 000 000	29/05/2019	TMM + 1,75% ou 6,15% et 6,25%	5 ans ou 7 ans avec deux années de grâce	30 000 000
Emprunt Obligataire 2012 - II	20 000 000	15/01/2020	TMM + 1,75% ou 6,3% et 6,4%	5 ans ou 7 ans avec deux années de grâce	20 000 000
TOTAL	320 000 000				212 000 000

4.5.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing

En milliers de Dinars

- **Encours des emprunts bancaires contractés par TL au 31 Decembre 2012**

Emprunt	Montant	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2012
BANQUES LOCALES	158 000 000				94 360 139
Amen Bank (SIMT)	20 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	2 ans	65 334
Al Baraka Bank	5 000 000	5,35%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	4,89%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	5,65%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	5,68%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	3 000 000
ABC Tunisie	4 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 29/04/2013	1 an	4 000 000
ABC Tunisie	5 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 27/03/2013	1 an	5 000 000
ABC Tunisie	6 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	3 ans	1 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 29/05/2013	1 an	2 000 000
CitiBank	3 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 27/02/2013	1 an	3 000 000
CitiBank	3 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 30/07/2013	1 an	3 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 27/02/2013	3 mois	2 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 27/03/2013	3 mois	2 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 11/01/2013	3 mois	2 000 000
Attijari Bank 2009	10 000 000	TMM + 1,15%	Trimestriellement	5 ans	4 000 000
Attijari Bank 2010	10 000 000	TMM + 1,05%	Trimestriellement	5 ans	6 000 000
BIAT 2009/1	5 000 000	TMM + 1,25%	Semestriellement	5 ans	1 500 000
BIAT 2009/2	10 000 000	TMM + 1,2%	Trimestriellement	5 ans	3 500 000
BIAT 2010	10 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	5 ans	5 000 000
BIAT 2011	10 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement	3 ans	5 833 334
Amen Bank 2011	20 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	2 ans	13 916 244
Amen Bank 2012	15 000 000	TMM + 2%	Mensuellement	18 mois	11 545 227

- Encours des emprunts étrangers contractés par TL au 31 Decembre 2012

BEI (Crédit participatif)	1 619 000	4,50%	17/09/2017	10 ans	154 398
BEI	6 156 000	3,86% ou 4,50%	15/05/2014	10 ans	1 968 201
BEI	18 155 000	2,87%	15/10/2014	7 ans	7 573 763
BEI	13 209 000	2,14%	15/04/2015	5 ans	6 778 312
BEI	2 885 000	1,86%	15/04/2015	5 ans	1 475 531
BEI	9 654 000	2,18%	15/10/2015	5 ans	5 917 315
BEI	2 881 000	2,28%	15/10/2015	5 ans	1 767 393
BEI	1 818 263	1,69%	15/04/2018	6 ans	1 673 667
BEI	2 016 357	1,53%	15/04/2019	7 ans	1 879 352
BEI	2 016 879	1,54%	15/04/2019	7 ans	1 879 888
BEI	24 437 941	1,39%	15/10/2019	7 ans	24 437 941
BIRD 2012	7 989 445	3,9% ou 4,15%	15/05/2022	10 ans	7 989 445
PROPARCO	18 000 000	5,98%	30/09/2014	5 ans	8 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS ETRANGERS	110 837 885				71 495 207

4.6. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2012-2 et à l'emprunt subordonnée TL 2013

- Emprunt Obligataire TL 2012-2

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Banques	1	50 000	5 000 000	25,00
SICAV	11	111 100	11 110 000	55,55
FCP	1	4 000	400 000	2,00
Assurance	5	23 400	2 340 000	11,70
Personnes Physiques	2	11 500	1 150 000	5,75
Total	20	200 000	20 000 000	100,00

- Emprunt Subordonnée TL 2013

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Banques	1	30 000	3 000 000	15,00
SICAV	12	98 350	9 835 000	49,18
FCP	4	20 000	2 000 000	10,00
Assurance	7	51 150	5 115 000	25,58
Personnes Physiques	1	500	50 000	0,25
Total	25	200 000	20 000 000	100,00

4.7. Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2012

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	2012	2011	2010		2012	2011	2010		2012	2011	2010
Revenus du Leasing	42 642 804	40 390 243	39 236 875	Charges financières nettes	23 169 409	21 669 666	19 649 686				
Intérêts de retard & intercalaire	1 725 647	1 199 609	882 160								
Variation des agios réservés	-256 027	-1 129 006	-112 553								
Autres produits d'exploitation	697 201	859 967	712 046								
Produit d'exploitation	44 809 625	41 320 813	40 718 528	Total des charges nettes financières	23 169 409	21 669 666	19 649 686	Marge commerciale (PNB)	21 640 216	19 651 147	21 068 842
Marge commerciale (PNB)	21 640 216	19 651 147	21 068 842	Charges de personnel	6 027 126	5 325 990	5 017 662				
Produits des placements	6 684 412	4 492 736	2 243 929	Autres charges d'exploitation	4 088 254	3 753 822	4 002 904				
Sous Total	28 324 628	24 143 883	23 312 771	Sous Total	10 115 380	9 079 812	9 020 566	Excédent Brut d'exploitation	18 209 248	15 064 071	14 292 205
Excédent Brut d'exploitation	18 209 248	15 064 071	14 292 205	Dotations aux amortissements	1 237 365	744 966	558 900				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	2 538 039	6 126 893	2 029 676				
Reprise sur provisions sur titres		139 681	319 933	Dotations aux provisions sur titres	899 948						
Reprise sur provisions sur risques			188 310	Dotations aux provisions sur risques divers	129 485	298 225					
Autres produits ordinaires	455 808	621 562	494 845	Autres pertes ordinaires		529	5 680				
				Impôts sur les sociétés	2 402 783	1 290 581	2 525 449				
Sous Total	18 665 056	15 825 314	15 295 293	Sous Total	7 207 620	8 461 194	5 119 705	Résultat des activités ordinaires	11 457 434	7 364 119	10 175 588
Résultat des activités ordinaires après impôts	11 457 434	7 364 119	10 175 588	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	-	-	-				
Effet positif de modification comptable	-	-	-	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
TOTAL	11 457 434	7 364 119	10 175 588					Résultat net de l'exercice	11 457 434	7 364 119	10 175 588

4.8. Tableau des mouvements des capitaux propres:

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	-	3 450 000	-	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'AGO du 24/05/2011				50 000		3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011									7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	-	3 500 000	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012						2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)		(5 950 000)
Fusion absorption de la SIMT			990 155					25 463*		1 015 618
Résultat au 31 décembre 2012									11 457 434	11 457 434
Solde au 31 Décembre 2012	35 000 000	22 500 000	990 155	3 500 000	-	6 992 000	3 776 843	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Augmentation de capital en numéraire votée par l'AGE du 04/10/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
4ème Résolut* A.G.E du 04/10/2012->Aug K Par incorporat* Reserves à prélever/REST REPORTES					5 000 000			(5 000 000)		-
Augmentation de capital par incorporation des réserves votée par l'AGE du 04/10/2012	1 500 000				(1 500 000)					-
Cession de titres d'investissement						(292 000)		292 000		-
Solde après augmentation du capital	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	3 500 000	6 700 000	3 776 843	10 085 245	11 457 434	121 009 677
Affectations approuvées par l'AGO du 04/06/2013				650 000		2 500 000		8 307 434	(11 457 434)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
Solde après affectations des résultats de 2012	41 500 000	39 500 000	990 155	4 150 000	3 500 000	9 200 000	3 776 843	11 392 679	0	114 009 677

*Le boni de fusion calculé au 31/12/2010 s'est élevé à 990 155Dt. La date d'effet de la fusion étant début janvier 2012, un complément de boni de fusion de 25 463Dt a été constaté au 31/12/2011 calculé sur la base du différentiel entre la valeur de la fusion et la valeur des fonds propres de la SIMT au 31/12/2011.

4.9. Répartition des résultats des trois derniers exercices

Tableau de répartition comparé

Désignations	2012	2011	2010
Bénéfice net	11 457 434	7 364 119	10 175 587
+ Report à nouveau	14 793 245	16 253 663	15 170 077
= Total	26 250 679	23 617 782	25 345 664
- Réserve légale	650 000	0	50 000
= Solde	25 600 679	23 617 782	25 295 664
- Réserve spéciale de réinvestissement	2 500 000	2 900 000	3 092 000
= Bénéfice disponible	23 100 679	20 717 782	22 203 664
- Dividendes	7 000 000	5 950 000	5 950 000
= Résultat reporté	16 100 680	14 767 782	16 253 664

4.10. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation

(en dinars)

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus de leasing	44 112 424	40 460 846	40 006 482
Produit net	28 324 628	24 143 883	23 312 771
Résultat d'exploitation	13 404 409	8 033 669	12 211 872
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Revenus par action	6,302	5,780	5,715
Produit net par action	4,046	3,449	3,330
Résultat d'exploitation par action	1,915	1,148	1,744

4.11. Evolution du résultat net

(en dinars)

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Bénéfice avant impôt (1)	13 860 217	8 654 700	12 701 036
Bénéfice net d'impôt (2)	11 457 434	7 364 119	10 175 587
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	27 365 265	21 955 652	25 643 085
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	20 778 724	17 462 224	21 780 569
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions (5)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,980	1,236	1,814
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	1,637	1,052	1,454
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	3,909	3,136	3,663
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	2,968	2,494	3,111
Bénéfice avant impôt/capital social	39,60%	24,73%	36,29%
Bénéfice net d'impôt/capital social	32,74%	21,04%	29,07%

4.12. Evolution des dividendes

(en dinars)

Désignation	2012	2011	2010
Dividendes en dinars	7 000 000	5 950 000	5 950 000
Dividendes par action en dinars	1,000	0,850	0,850
% du nominal	20,00%	17,00%	17,00%
Date de mise en paiement	13/06/2013	07/06/2012	07/06/2011

4.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement

(en dinars)

Désignation	2012	2011	2010
Bénéfice net d'impôt (1)	11 457 434	7 364 119	10 175 587
Dotation aux amortissements (2)	1 237 365	744 966	558 900
Dotations nettes aux provisions (3)	3 567 473	6 285 437	1 521 433
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	16 262 272	14 394 522	12 255 920

4.14. Indicateurs de gestion et ratios

En milliers de Dinars

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net (1)	11 457	7 364	10 175
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	554 997	517 206	481 715
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	557 967	530 394	493 256
Fonds propres (avant résultat net) (3)	87 552	85 123	80 897
Capitaux propres avant affectation	99 010	92 487	91 072
Créances sur la clientèle	507 053	479 765	449 031
Créances classées (4)	35 093	44 245	29 925
Produits réservés (5)	2.503	2 648	1 803
Total Provisions (6)	23.894	23 515	21 393
Emprunts et ressources spéciales (7)	438 918	398 456	371 216
Total bilan	577 020	534 760	498 578
Charges financières	23 169	21 670	19 650
Total charges d'exploitation	11 353	9 825	9 579
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	17,75%	16,05%	17,03%
Taux de créances classées	6,51%	8,66%	6,30%
Ratio de couverture des créances classées	75,22%	59,13%	77,51%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	6,32%	8,55%	6,21%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	20,73%	23,54%	22,18%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,16%	17,30%	18,27%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	76,07%	74,51%	74,45%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	87,87%	89,72%	90,06%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	89,37%	85,80%	84,96%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	21,28%	22,06%	21,52%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	32,35%	28,36%	28,82%
Coefficient d'exploitation	40,08%	40,70%	41,09%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net / capitaux propres avant résultat net)	13,09%	8,65%	12,58%
ROA (Résultat net / Total bilan)	1,99%	1,38%	2,04%
Résultat net / Produit net	40,45%	30,50%	43,65%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	8,70%	8,67%	8,93%
Produits nets / total bilan	4,91%	4,51%	4,68%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.15. Etats financiers consolidés au 31/12/2012

4.15.1. Bilan consolidé au 31/12/2012

(Exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2012	2011		Notes	31-déc 2012	2011
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	17 999 895	4 527 514	PASSIFS			
Créance sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : encours financier		675 327 367	618 680 713	Concours bancaires	14	21 397 160	25 831 713
Moins : provisions		(17 519 124)	(15 354 537)	Emprunts et dettes rattachées		550 672 739	473 556 146
	6	657 808 243	603 326 176	Total Emprunts et ressources spéciales		572 069 899	499 387 859
Créances de leasing : Impayés		23 095 516	22 897 433				
Moins : provisions		(13 539 338)	(14 059 749)	Autres Passifs			
	7	9 556 178	8 837 684	Fournisseurs et comptes rattachés		18 966 606	26 354 524
Intérêts constatés d'avance		(4 826 102)	(4 344 996)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	36 534 200	29 211 909
Total des créances sur la clientèle		662 538 318	607 818 864	Provisions pour passifs et charges	15	2 135 673	1 870 937
Acheteurs factorés		115 214 380	100 249 599	Passifs impôts différés	12	1 311 755	1 179 081
Moins : provisions		(3 231 722)	(2 709 598)	Dettes envers la clientèle	16	23 519 279	18 610 809
	8	111 982 658	97 540 001	Autres passifs	17	23 823 348	20 562 268
Portefeuille titres de placement		2 829 011	4 618 722	Total des autres passifs		106 290 861	97 789 529
Portefeuille d'investissement				CAPITAUX PROPRES			
Titres mis en équivalence		8 550 033	8 769 603	Capital social		35 000 000	35 000 000
Autres immobilisations financières		24 777 719	12 216 276	Réserves consolidées		71 347 515	67 570 517
Moins : provisions		(894 803)	(112 386)	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		106 347 515	102 570 517
Total portefeuille d'investissement	9	32 432 949	20 873 493	Résultat consolidé		11 860 909	9 526 719
Valeurs immobilisées				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	118 208 424	112 097 236
Immobilisations incorporelles		12 243 335	9 649 158	INTERETS MINORITAIRES	19	76 595 003	71 892 284
Moins : amortissements		(5 568 294)	(4 356 110)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		194 803 427	183 989 520
	10	6 675 042	5 293 048				
Immobilisations corporelles		37 722 327	33 242 535				
Moins : amortissements		(12 935 873)	(10 683 640)				
	11	24 786 454	22 558 895				
Total des valeurs immobilisées		31 461 495	27 851 943				
Actifs d'impôts différés	12	1 187 993	898 317				
Autres actifs	13	12 731 866	17 038 055				
TOTAL DES ACTIFS		873 164 186	781 166 908	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		873 164 186	781 166 908

4.15.2. Etat des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2012

(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2012	2011
ENGAGEMENTS DONNES	60 761 543	42 370 163
<i>Engagements de financement en faveur de la clientèle</i>	54 921 543	41 530 163
<i>Engagements sur titres</i>	5 840 000	840 000
ENGAGEMENTS RECUS	126 579 130	112 189 217
<i>Garanties reçues</i>	23 107 791	19 369 081
<i>Intérêts à échoir sur contrats actifs</i>	103 471 339	92 820 136
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	54 713 727	46 892 913
<i>Emprunts extérieurs</i>	54 713 727	46 892 913

4.15.3. Etat de résultat consolidé au 31/12/2012

(exprimé en dinars)

		31-déc	
	Notes	2012	2011
<i>Revenu de crédit bail</i>	20	71 773 688	62 897 325
<i>Revenu du factoring</i>	21	10 070 453	8 761 635
<i>Revenu des opérations de location longue durée</i>		6 896 810	6 273 825
<i>Autres produits d'exploitation</i>		991 107	1 102 638
Total des Produits d'exploitations		89 732 058	79 035 423
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(30 044 094)	(27 156 942)
PRODUITS DES PLACEMENTS		369 667	650 948
PRODUIT NET		60 057 631	52 529 429
<i>Charges de personnel</i>		(11 592 469)	(10 095 995)
<i>Autres charges d'exploitation</i>		(10 889 819)	(9 567 718)
<i>Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées</i>	23	(4 220 936)	(6 827 273)
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations propres</i>		(5 041 739)	(4 031 893)
<i>Dotations aux provisions pour risques divers</i>	24	(1 150 890)	(323 180)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 161 778	21 683 370
<i>Autres gains ordinaires</i>		204 997	285 421
<i>Autres pertes ordinaires</i>		(1 510)	(13 139)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		27 365 265	21 955 652
<i>Impôts différés</i>		64 034	567 791
<i>Impôts exigibles</i>		(7 914 100)	(6 653 128)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		19 515 199	15 870 315
<i>Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i>	9	1 263 526	1 591 909
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		20 778 724	17 462 224
<i>Part revenant aux intérêts minoritaires</i>	19	(8 917 815)	(7 935 505)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		11 860 909	9 526 719
Résultat par action		1,694	1,361

4.15.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2012

(exprimé en dinar tunisien)

	31-déc	
	2012	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
<i>Encaissements reçus des clients</i>	496 555 918	428 943 167
<i>Encaissements reçus des acheteurs factorés</i>	315 406 721	274 108 432
<i>Financements des adhérents</i>	(311 739 712)	(267 346 064)
<i>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</i>	(14 234 077)	(12 969 047)
<i>Intérêts payés</i>	(25 026 159)	(26 842 038)
<i>Impôts et taxes payés</i>	(28 745 578)	(25 863 977)
<i>Décaissement pour financement de contrats de leasing</i>	(455 081 388)	(397 573 504)
<i>Autres flux de trésorerie</i>	4 080 939	(1 504 786)
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>	<u>(18 783 336)</u>	<u>(29 047 816)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>	(9 265 854)	(5 312 270)
<i>Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>	1 912 634	2 070 571
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</i>	(17 077 282)	(5 743 273)
<i>Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières</i>	1 344 229	2 535 182
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>	<u>(23 086 273)</u>	<u>(6 449 790)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
<i>Dividendes et autres distributions</i>	(10 120 459)	(6 210 463)
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>	255 860 776	249 568 758
<i>Remboursement d'emprunts</i>	(206 440 732)	(208 664 708)
<i>Flux liés au financement à court terme</i>	20 466 510	(18 991 129)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>	<u>59 766 095</u>	<u>15 702 458</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>10 448</u>	<u>269 158</u>
Variation de trésorerie	<u>17 906 934</u>	<u>(19 525 990)</u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	(21 304 199)	(1 778 209)
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(3 397 265)	(21 304 199)

4.15.5. Notes aux Etats financiers consolidés au 31/12/2012

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de douze sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2012, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2012 à 10.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2012 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie – Sicar** : constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar** : constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar** : constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 4.400.000 dinars, divisé en 440.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2012

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	30 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	120 000	27,27%	569 765	56,98%	1		2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%					39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%								
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres	70 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	320 000	72,73%	381 826	38,18%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	100 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	440 000	100,00%	1 000 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

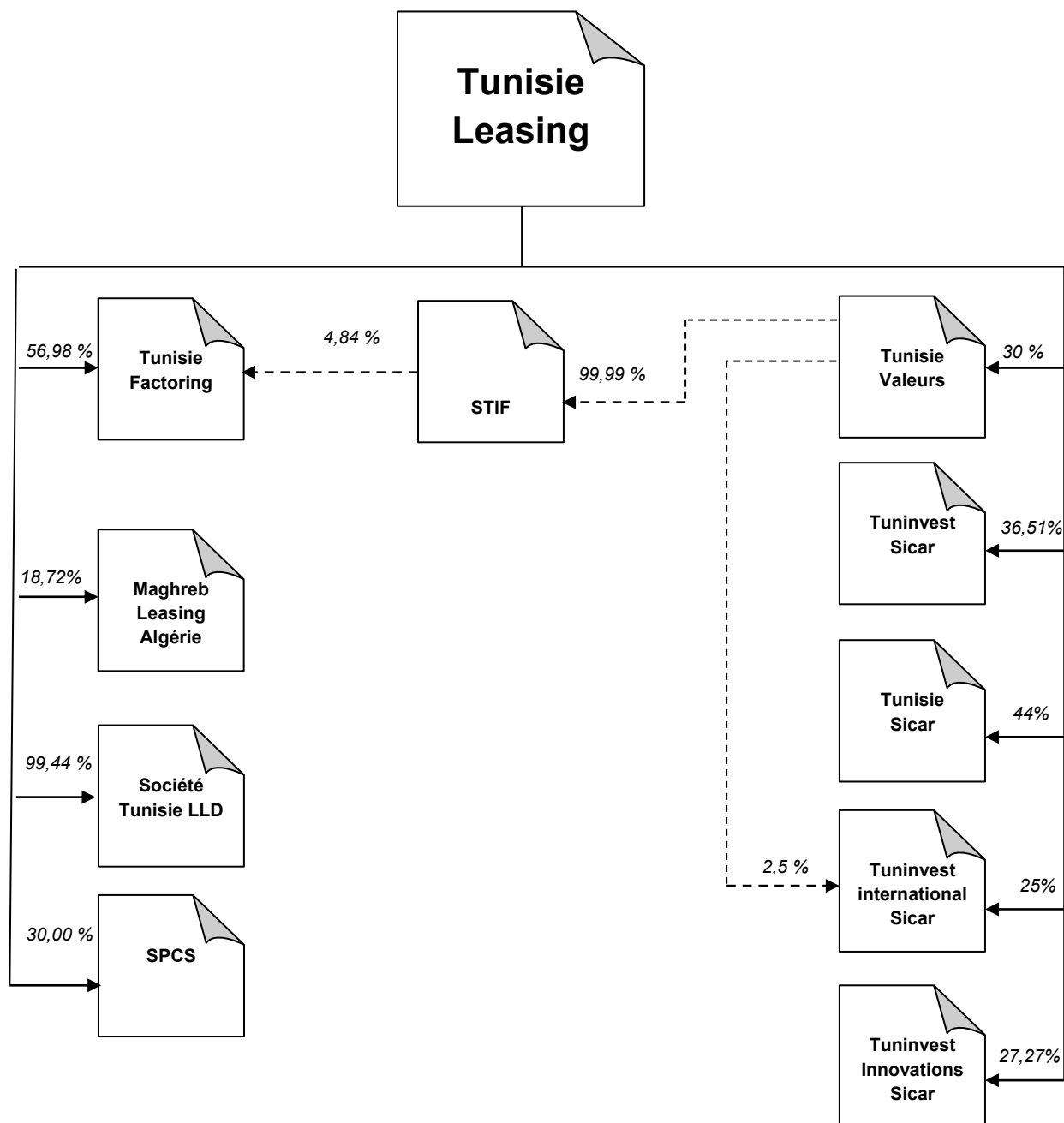
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2012

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%				99,44%		18,72%	(*)	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%						30,00%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												1,45%								
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres																				
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2012**



———— Participations directes

----- Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

- (1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.
- (2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ *Intégration des sociétés sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

■ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

■ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir. Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de

Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (Maghreb Leasing Algérie)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	30%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (Tunisie Factoring)

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
-Banques	17 990 650	4 516 089
-Caisses	9 245	11 425
<u>Total général</u>	<u>17 999 895</u>	<u>4 527 514</u>

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	666 760 108	608 818 407
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	720 681	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	7 846 578	9 505 029
<u>Total brut</u>	<u>675 327 367</u>	<u>618 680 713</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 568 160)	(13 342 492)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(2 930 461)	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(17 519 124)</u>	<u>(15 354 537)</u>
<u>Solde au 31 décembre 2012</u>	<u>657 808 243</u>	<u>603 326 176</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
Paiements minimaux sur contrats actifs	753 636 697	684 452 159
A recevoir dans moins d'1 an	314 042 154	285 142 788
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	429 024 948	384 839 697
A recevoir dans plus de 5 ans	10 569 595	14 469 674
Produits financiers non acquis	103 471 339	92 820 133
Encours contrats actifs (1)	650 165 357	591 419 205
A recevoir dans moins d'1 an	263 437 529	235 698 201
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	377 158 796	342 396 040
A recevoir dans plus de 5 ans	9 569 032	13 324 964
Créances en cours (2)	7 846 578	9 505 029
Créances échues (3)	720 681	357 277
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 594 751	17 399 202
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	675 327 367	618 680 713

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

		31-déc	
		2012	2011
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés		12 601 117	11 167 298
- Intérêts de retard à facturer		80 000	156 792
	<u>Montant brut</u>	<u>12 681 117</u>	<u>11 324 090</u>
A déduire :			
- Provisions		(1 635 738)	(1 780 884)
- Produits réservés		(1 181 161)	(1 075 065)
	<u>Montant net</u>	<u>9 864 218</u>	<u>8 468 141</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés		10 265 841	11 424 785
- Créances radiées		148 558	148 558
	<u>Montant brut</u>	<u>10 414 399</u>	<u>11 573 343</u>
A déduire :			
- Provisions		(8 773 518)	(9 243 817)
- Produits réservés		(1 787 044)	(1 768 407)
- Provisions sur créances radiées		(148 558)	(148 558)
	<u>Montant net</u>	<u>(294 721)</u>	<u>412 561</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation		<u>(13 319)</u>	<u>(43 018)</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>		<u>9 556 178</u>	<u>8 837 684</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2012, comme suit :

		31-déc	
		2012	2011
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		106 261 384	91 640 484
Comptes des acheteurs export		3 697 505	1 625 513
Comptes des acheteurs import		5 255 491	6 983 602
	<u>Sous total</u>	<u>(A) 115 214 380</u>	<u>100 249 599</u>
A déduire			
Provisions		(3 231 722)	(2 709 598)
	<u>Montant net</u>	<u>111 982 658</u>	<u>97 540 001</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		485 863	172 519
Fonds de garantie		16 543 303	18 001 276
Disponible		19 505 033	11 038 115
	<u>Sous total</u>	<u>(B) 36 534 200</u>	<u>29 211 909</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>		<u>(A) - (B) 78 680 180</u>	<u>71 037 690</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
Titres mis en équivalence	8 550 033	8 769 603
Titres immobilisés	27 845 411	10 581 560
Prêts au personnel	1 624 406	1 384 050
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	281 647	218 859
Cautionnements imputables aux adhérents de TF	-	4 650
Dépôts et cautionnements versés	26 257	27 157
<u>Total brut</u>	<u>38 327 754</u>	<u>20 985 879</u>
Adéduire		
Versements restant à effectuer sur titres	(5 000 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>33 327 754</u>	<u>20 985 879</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(875 327)	(92 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Total net</u>	<u>32 432 949</u>	<u>20 873 493</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(40 330)	564 729	142 613	1 188 096	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	-	(26 328)	80 114	273 776	44,00%
* Tunisie Valeurs	3 038 451	-	1 123 249	770 104	4 931 804	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	-	543 865	90 473	763 087	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 200 000	-	13 049	180 222	1 393 270	27,27%
	<u>5 108 275</u>	<u>(40 330)</u>	<u>2 218 564</u>	<u>1 263 526</u>	<u>8 550 033</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10	5 000			1997	
- S T I F	1	10	10			2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000		50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000			2003	
- Alios Finance	44 762		812 886			2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000			2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100			2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		100 500	2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	8 400	100	840 000			2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340			2009/2010	
- M.B.G	20 000	100	2 000 000			2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,5	184 815			2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	3 334	100	333 400			2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000			2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000			2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	20 000	10	200 000			2008	(*)
- Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100	42 000			2010	
- Clinique El Amen Beja	2 818	100	281 800			2010-2012	
- Société YASMINE	250 000	10	2 500 000			2011	(*)
- Serts	40 000	10	400 000			2011	(*)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100	2 500 000			2012	(*)
- Ennakl	389 000	1	4 998 650		681 917	2012	
- Amen Finance Company	100 000	100	10 000 000	5 000 000		2012	
			27 845 411	5 000 000	875 327		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	6 611 349	2 594 621	1 388 429	-	10 594 399	4 295 795	1 206 888	-	5 502 683	5 091 717
Logiciels (en cours)		2 794 570	-	(1 388 429)	-	1 406 141	-	-	-	-	1 406 141
Ecart d'acquisition		243 239	-	-	444	242 795	60 315	5 296	-	65 611	177 184
TOTAUX		9 649 158	2 594 621	-	444	12 243 335	4 356 110	1 212 184	-	5 568 294	6 675 042

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	6 163 332	30 386	-	-	6 193 718	831 366	433 189	-	1 264 555	4 929 163
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	17 188 292	6 338 319	-	3 180 652	20 345 959	4 691 999	2 850 212	1 634 712	5 907 499	14 438 460
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 891 611	57 110	-	-	1 948 721	795 958	99 061	-	895 019	1 053 702
Matériel informatique	15% et 33%	2 374 717	291 747	-	-	2 666 464	1 996 573	300 450	-	2 297 023	369 441
Installations générales	10% et 15%	4 009 636	484 201	-	-	4 493 837	2 337 074	204 033	-	2 541 107	1 952 730
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	458 681	-	-	899 900	-	-	-	-	899 900
TOTAUX		33 242 535	7 660 444	-	3 180 652	37 722 327	10 683 640	3 886 945	1 634 712	12 935 873	24 786 454

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 215 234)	(1 093 958)
- Passif d'impôt différé, MLA	(96 521)	(85 123)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 311 755)</u>	<u>(1 179 081)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	270 364	307 772
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	622 508	362 802
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	295 121	227 743
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>1 187 993</u>	<u>898 317</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(123 762)</u>	<u>(280 764)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc	
	2012	2011
- Stocks	830 725	640 236
- Clients autres sociétés du groupe	458 693	382 990
- Fournisseurs, avances	869 973	3 314 894
- Avances et acomptes au personnel	156 904	157 237
- Crédit d'impôt	5 689 675	7 912 324
- Autres comptes débiteurs	1 172 873	1 131 592
- Produits à recevoir des tiers	892 292	1 280 274
- Produits à recevoir sur contrats de portages	224 717	464 514
- Charges constatées d'avance	1 028 563	916 119
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 941 621	1 430 441
<u>Total brut</u>	<u>13 266 036</u>	<u>17 630 621</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(19 001)	(29 282)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(44 161)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 479)	(161 479)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(314 054)	(357 644)
<u>Total net</u>	<u>12 731 866</u>	<u>17 038 055</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
Emprunts		
- Banques locales	130 444 480	117 028 332
- Banques étrangères	107 271 936	74 004 558
- Emprunts obligataires	212 000 000	200 630 000
- Crédit à court terme UTB	180 083	170 310
- Crédit à court terme BTE	2 638 932	1 009 285
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	11 000 000
- Ligne d'avance ABC	3 000 000	-
- Billets de trésorerie	70 000 000	55 800 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	4 050 320	6 039 033
<u>Total emprunts</u>	<u>540 585 751</u>	<u>465 681 518</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 043 511	1 283 335
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	1 058 559	857 132
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 124 078	4 966 868
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	65 886	64 448
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	794 955	702 844
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>10 086 989</u>	<u>7 874 627</u>
<u>Total</u>	<u>550 672 739</u>	<u>473 556 146</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>117 028 332</u>	<u>121 451 891</u>	<u>108 035 743</u>	<u>130 444 480</u>	<u>37 574 382</u>	<u>92 870 098</u>
* AMEN BANK	1 250 000	-	1 250 000	-	-	-
* AL BARAKA BANK	25 000 000	44 000 000	50 000 000	19 000 000	-	19 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 000 000	-	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* CITIBANK	9 000 000	16 000 000	11 000 000	14 000 000	-	14 000 000
* ATTIJARI BANK	6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	5 500 000	-	2 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	7 000 000	-	2 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	9 166 667	-	3 333 333	5 833 334	2 500 001	3 333 333
* AMEN BANK 2011	18 747 271	-	4 831 027	13 916 244	-	13 916 244
* AMEN BANK 2012	-	15 000 000	3 454 773	11 545 227	1 597 157	9 948 070
* AMEN BANK(SIMT)	127 473	-	62 139	65 334	-	65 334
* BNP (MLA)	15 236 921	13 888 000	16 008 477	13 116 444	8 487 111	4 629 333
* CITIBANK (MLA)	-	6 183 891	4 182 376	2 001 515	-	2 001 515
* AL BARAKA BANK(MLA)	-	14 880 000	756 652	14 123 348	9 844 001	4 279 347
* AMEN BANK (factoring)	6 500 000	-	2 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* AMEN BANK 2012-I (LLD)	-	500 000	76 767	423 233	261 273	161 960
* AMEN BANK 2012-II (LLD)	-	1 000 000	54 583	945 417	713 541	231 876
* A.T.B 2012-I (LLD)	-	500 000	25 616	474 384	315 162	159 222
* A.T.B 2012-II (LLD)	-	500 000	-	500 000	356 136	143 864
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>74 004 558</u>	<u>68 361 601</u>	<u>35 094 223</u>	<u>107 271 936</u>	<u>73 873 793</u>	<u>33 398 143</u>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	11 201 712	-	3 627 949	7 573 763	3 840 871	3 732 892
* B.E.I	3 026 572	-	1 058 371	1 968 201	862 812	1 105 389
* B.E.I	9 390 282	-	2 611 970	6 778 312	4 110 173	2 668 139
* B.E.I	2 046 935	-	571 404	1 475 531	893 479	582 052
* B.E.I	7 805 677	-	1 888 362	5 917 315	3 987 425	1 929 890
* B.E.I	2 330 368	-	562 975	1 767 393	1 191 538	575 855
* B.E.I	-	1 818 263	144 596	1 673 667	1 380 792	292 875
* B.E.I	-	2 016 357	137 005	1 879 352	1 602 192	277 160
* B.E.I	-	2 016 879	136 991	1 879 888	1 602 734	277 154
* B.E.I	-	24 437 941	-	24 437 941	21 090 500	3 347 441
* PROPARCO	150 011	-	150 011	-	-	-
* PROPARCO	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	581 005	-	581 005	-	-	-
* BIRD 2012	-	7 989 445	-	7 989 445	7 989 445	-
* BEI (MLA)	6 490 408	152 716	4 735 927	1 907 197	-	1 907 197
* HSBC	5 911 958	10 005 000	6 807 754	9 109 204	5 690 615	3 418 589
* FRANSABANK	3 140 232	10 005 000	4 714 621	8 430 611	5 262 520	3 168 091
* ABC	9 775 000	9 920 000	3 365 282	16 329 718	10 214 299	6 115 419
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	191 032 890	189 813 492	143 129 966	237 716 416	111 448 175	126 268 241

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2007 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2007 II	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	13 630 000	16 370 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	-	30 000 000	-	30 000 000	26 482 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	-	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	200 630 000	66 370 000	55 000 000	212 000 000	154 482 000	57 518 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-Déc	
	2012	2011
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 103 123	1 020 732
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	1 032 550	850 205
<u>Total général</u>	<u>2 135 673</u>	<u>1 870 937</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc	
	2012	2011
- Avances et acomptes reçus des clients	17 140 351	12 055 477
- Dépôts et cautionnements reçus	6 378 928	6 555 332
<u>Total général</u>	<u>23 519 279</u>	<u>18 610 809</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc	
	2012	2011
- Personnel, rémunérations dues	582 993	159 747
- Personnel, provisions pour congés payés	1 317 724	1 510 952
- Personnel, autres charges à payer	1 204 551	1 262 405
- Fonds social	265 076	225 856
- Etat, retenues sur salaires	280 471	213 998
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	442 031	590 576
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	36 932	4 587
- Etat, impôts sur les bénéfices	5 433 647	4 616 534
- Etat, TVA à payer	2 528 764	1 569 713
- Etat, autres impôts et taxes à payer	60 060	57 317
- Actionnaires, dividendes à payer	3 791 017	3 696 243
- Associés, opérations sur le capital	750 000	-
- C.N.S.S	743 545	597 852
- Autres comptes créditeurs	2 424 954	4 057 565
- Diverses charges à payer	3 816 661	1 713 787
- Produits constatés d'avance	144 923	285 137
<u>Total</u>	<u>23 823 348</u>	<u>20 562 268</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc	
		2012	2011
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 500 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		6 992 000	4 092 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		1 966 036	1 689 981
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	2 218 564	3 315 045
- Dividendes reçus des filiales		6 489 709	3 934 004
- Résultats reportés		22 792 081	23 650 362
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>106 347 515</u>	<u>102 570 517</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		19 515 198	15 870 315
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 263 526	1 591 909
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(8 917 815)	(7 935 505)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u>		<u>11 860 909</u>	<u>9 526 719</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>118 208 424</u>	<u>112 097 236</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	1,694	1,361

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

31-déc.-2012

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987
Effets ajustements résultats filiales									(85 667)		(85 667)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 398 832	1 423 625	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						599 660					599 660
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(5 950 000)			(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2011										9 526 719	9 526 719
Solde au 31 décembre 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	4 889 125	1 689 981	3 315 045	3 934 004	23 650 362	9 526 719	112 097 236
Effets ajustements résultats filiales									(665)		(665)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2012			2 900 000					(4 044 651)	4 497 277	(3 352 626)	-
Affectations des résultats des filiales							(1 096 481)	2 765 287	4 430 176	(6 174 093)	(75 111)
Dividendes reçus des filiales intégrées								3 835 069	(3 835 069)		-
Ecart de conversion						276 055					276 055
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)			(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2012										11 860 909	11 860 909
Solde au 31 décembre 2012	35 000 000	3 500 000	6 992 000	22 500 000	4 889 125	1 966 036	2 218 564	6 489 709	22 792 081	11 860 909	118 208 424

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 157 175	4 157 175
- Dans les réserves	2 903 485	2 655 438
- Dans le résultat	(A) 672 790	509 949
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	5 169 777	4 533 128
- Dans les réserves	8 063 503	5 224 922
- Dans le résultat	(A) 8 238 422	7 420 584
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	2 283	5 151
- Dans le résultat	(A) 6 603	4 972
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS		
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-
- Dans le résultat	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>76 595 003</u>	<u>71 892 284</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>8 917 815</u>	<u>7 935 505</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	31-déc	
	2012	2011
- intérêts conventionnels	69 784 985	62 121 582
- Intérêts intercalaires	971 657	797 577
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>70 756 641</u>	<u>62 919 159</u>
- Intérêts de retard	(B) 1 273 073	1 107 173
<u>Total des autres produits</u>	<u>1 273 073</u>	<u>1 107 173</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(609 430)	(1 026 923)
. Intérêts de retard	(750 062)	(347 306)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	830 476	102 621
. Intérêts de retard antérieurs	272 989	142 601
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(256 027)</u>	<u>(1 129 007)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C) <u>71 773 688</u>	<u>62 897 325</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 31 décembre 2012, se présente ainsi :

	31-déc	
	2012	2011
- Commissions de factoring	4 361 054	3 561 524
- Intérêts de financement	5 709 399	5 200 111
<u>Total</u>	<u>10 070 453</u>	<u>8 761 635</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc	
	2012	2011
- Intérêts des emprunts obligataires	11 855 763	10 100 808
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 681 768	5 424 060
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	6 341 673	6 075 881
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	456 932	402 146
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>24 336 136</u>	<u>22 002 895</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	840 296	695 863
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 500 867	3 132 555
- Autres	1 366 795	1 325 629
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>5 707 958</u>	<u>5 154 047</u>
<u>Total général</u>	<u>30 044 094</u>	<u>27 156 942</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31-déc	
	2012	2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	8 392 972	7 431 529
- Dotations aux provisions collectives	1 196 774	2 133 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(5 854 933)	(3 295 181)
- Créances radiées (Tunisie Leasing)	2 311 154	2 203 046
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 150 159)	(2 014 953)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(160 995)	(188 093)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	467 035	829 739
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(201 375)	(88 033)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	783 474	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(563 010)	(174 326)
- Encaissement sur créances radiées	-	(9 455)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>4 220 936</u>	<u>6 827 273</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc	
	2012	2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	899 949	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(122 788)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(53 917)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	264 737	519 885
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	(20 000)
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>1 150 890</u>	<u>323 180</u>

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Location du siège

La Tunisie Factoring a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par la Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 162 890 DT au titre de l'exercice 2012.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Location Longue Durée (TLLD)

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2012, TL a mis en force 65 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 227 KDT.

La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 815 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 11 592 KDT.

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 Million DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 avril 2013 autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur

de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de l'AMEN BANK s'élèvent à 1 369 KDT.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès de l'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès de l'ATB.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2012 accordées au profit de l'ATB s'élèvent à 974 KDT.

Location du siège

Tunisie Location Longue Durée a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par la Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La TL a facturé à Tunisie Location Longue Durée le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 48 132 DT au titre de l'exercice 2012.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2012, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée » :

- Un Billet de Trésorerie de 400 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 14 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 4 450 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 16 Mai 2012 et échéant le 12 Novembre 2012, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 Mai 2012 et échéant le 21 Août 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 125 DT.

Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2012, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 17 360 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 9 523 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing (TL) – Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 258 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012. Les prestations facturées en 2012 dans ce cadre, s'élèvent à 331 KDT.

Cautions

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2012, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2012 s'élèvent à 620 KDT en TTC.

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 99 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 3 401 KDT, dont 700 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a émis, le 9 Juillet 2012, un billet de trésorerie de 5 000 KDT qui a été souscrit par la Société Tunisie Valeurs, échu le 28 Août 2012, au taux facial de 4,89%.

Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 34 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 48 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 2 089 KDT, dont 700 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2012 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 45 KDT.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier s'élève à 861 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 400 KDT.

La société Makateb El Horchani a contracté une dette de 28 KDT auprès de Tunisie Leasing.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2012, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 5 528 812 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 25 526 805 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré au niveau des emprunts, une dette d'un montant de 4 050 320 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 2 173 245 DT.

Tunisie Leasing (TL) - PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La Tunisie Leasing a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaire de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxe. Le montant des frais supportés par la Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2012 s'élève à 150 KDT (HT).

Un avenant a été signé le 28 décembre 2012 par les deux parties pour le renouvellement de la convention.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40.000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39.940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399 940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10.000 DT HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat. Le montant facturé par Tunisie Valeurs en 2012 au titre de l'exercice 2011, s'élève à 4.689 DT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Factoring

Financement en billets de Trésorerie

TF a réalisé en 2012 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Location Longue Durée. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2012 s'élève à 19 274 DT. L'encours des billets de trésorerie s'élève à 1 500 000 DT au 31 décembre 2012.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2012 sont au nombre de 17.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2012 un montant de 154 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2012, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 173 KDT représentant les rémunérations du gérant.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Société Pôle de Compétitive de Sousse

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué deux voitures à la Société Pôle de Compétitive de Sousse, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 6.865 DT.

NOTE 26 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.16. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2012



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center – Tour des bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

TLG Leasing-Factoring-LLD

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 873 164 186 DT et un résultat consolidé de 11 860 909 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

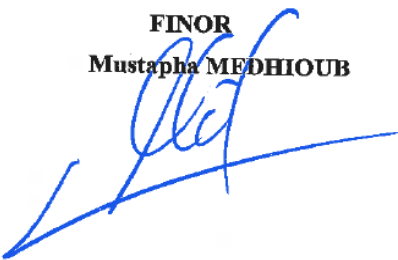
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2012.

Tunis, le 26 avril 2013

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF


FINOR
Mustapha MEDHIOUB


4.17. Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing

En 2012, le titre a enregistré un recul de 19% de sa valeur. A l'image du secteur financier en général, et du leasing en particulier (-18%), le titre a été pénalisé par le contexte économique post révolution.

En terme de volume, le titre a été peu dynamique à peine 279 KDT ont été échangées sur l'année 2012 contre 32 MDT en 2011.

A la date du 14/06/2013, le titre se négocie à 23.860 DT enregistrant une performance positive de 14% depuis le début de l'année 2013. Cette bonne performance est expliquée par la forte croissance des résultats du Groupe TLG (+24% à 11.8 MDT).

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 DT

Capitalisation boursière (au 31/12/2012) : 180.8 MDT

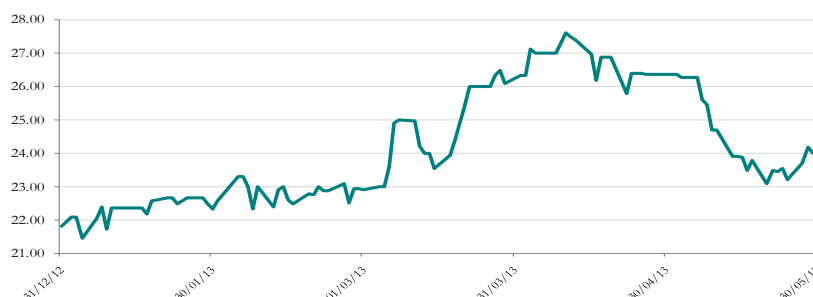
Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2012 : 28.039 DT

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2012 : 20.956 DT

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Bénéfice Par Action (en dinars)	1,636*	1,052*	1,453*
Dividende Par Action (en dinars)	1,000	0,850	0,850
Date de détachement	13/06/2013	07/06/2012	07/06/2011
Nombre de titres admis	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre de titres traités	203 347	1 147 554	1 387 373
Taux de rotation	2,9%	16,39%	19,82%
Cours fin de période (en dinars)	22,600	29,000	34,890
Capitalisation fin de période (en millions de dinars)	180.800	203.000	244.230
Dividend yield (%) (dividende/cours fin de période)	4,4%	2,9%	2,4%
PER (X) (Cours fin de période/Bénéfice par action)	13,8	27,56	24,01

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice

Evolution du cours de Tunisie Leasing depuis le début de l'année 2013



Chapitre 5– ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	Président	2012-2014	Tunis
Amen Bank	M.Mehrez RIAHI	Administrateur	2012-2014	Tunis
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Administrateur	2012-2014	Tunis
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2012-2014	Tunis
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2012-2014	Tunis
PGI	M.Karim BEN YEDDER	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
Mme Fatma ABASSI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Mehdi TAMERZISTE	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Jalel EL HENCHIRI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis

* Nommés par l'AGO du 29 mai 2012

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI*	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Féthi MESTIRI**	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL**	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

*Réélu par le conseil d'administration du 29/05/2012

**Renouvellement par le Conseil d'Administration du 29/05/2012

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
Mme Fatma ABASSI	Néant
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général de Tuninvest SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovation SICAR.
M. Kamel LOUHAICHI	Directeur Général de Cap Ingénierie
M. Mehdi TAMERZISTE	Directeur Général de MENINX Holding
M. Jalel EL HENCHIRI	Néant

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du conseil d'administration dans la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS), Tunisie Valeurs, Integra Partners et de TFG ; Administrateur dans Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie et Président du Conseil d'administration de Princess Holding
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
Mme Fatma ABASSI	Néant
M. Fethi MESTIRI	Président du conseil d'administration de Tunisie SICAV, SICAV PLUS et SICAV Enterprise; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, TCC, Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners, TFG et la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS)
M. Jalel HENCHIRI	Néant
M. Mehdi TAMERZISTE	Administrateur à l'UBCI
M. Kamel LOUHAICHI	Administrateur dans CAP INGENIERIE

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen Bank	M. Mehrez RIAHI	Directeur Général Adjoint
STUSID BANK	M. Khaled TAKTAK	Directeur
Assurances COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M. Mohamed Fadhel KHALIL	Président Directeur Général
PGI	M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général Adjoint

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2012

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués par la société Tunisie Leasing aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunérations du 4 Juin 2009 et Juin 2012 sur décision des Conseils d'Administration réunis le 4 Juin 2009 et le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction. Par ailleurs, le président du conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération servie par la filiale MLA.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations réuni du juin 2012 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		DG		DGA		Membres du CA et CPAI	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2012
Avantages à court terme	193 701	5 386	250 971	70 000	227 071	68 000	94 800	94 800
Rémunérations brutes	170 000	5 386	225 000	70 000	203 000	68 000	-	-
Avantage en nature	23 701	-	25 971	-	24 071	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	94 800	94 800
Avantages postérieurs à l'emploi (1)		-	19 606	-	3 482	-	-	-
	193 701	5 386	270 577	70 000	230 553	68 000	94 800	94 800

(1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

5.2.2 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing :

- Une rémunération brute d'un montant de 51 190 DT (l'équivalent de 25 000 Euro), a été servie par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Président du Conseil d'Administration ;
- Des jetons de présences ont été servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint pour respectivement 2 000 DT et 4 000 DT.

5.2.3. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Mustapha Medhioub	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord. 1082 Cité Mahrajène – Tunis Tel : 70 728 450 Fax : 72 728 405	2012-2014*
Société ECC MAZARS, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mohamed Ali Elaouani Cherif	Immeuble Mazars, Rue du Lac Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 - Tunis Tel : 71 963 380 Fax : 71 964 380	2012-2014**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 29 mai 2012

** Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 29 mai 2012

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2012 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Rached HORCHANI (Sté Makateb El Horchani)	27 815	7% sur 36 mois
M. Ahmed ABDELKEFI		
4. Dar El Jeld	861 089	7,5% et 9,5% sur 84 et 88 mois
5. Tuninvest Finance Group (IFG)	1 615 053	9,5% sur 60 mois
6. Tunisie Valeurs	2 984 753	9,5% sur 84 mois

5.4.2 Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2013 au titre de l'exercice 2012 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
M. Ahmed ABDELKEFI	9 256	9 256
Amen Bank	2 273 033	2 273 033
STUSID BANK	651 249	651 249
Assurances COMAR	1 317 681	1 317 681
PGI	67 195	67 195
M. Rached HORCHANI	492 760	492 760
M. Jalel EL HENCHIRI	50	50
M. Hichem ZGHAL	507	507
M. Fethi MESTIRI	1 982	1 982
TOTAL	4 813 713	4 813 713

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par la STICODEVAM à la date du 20/05/2013

5.4.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès d'Amen Bank est créancier de

5 528 812 DT.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 4 050 320 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans. Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 2 173 245 DT.
- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing enregistrent un encours de : 25 526 805 DT.

Chapitre 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et orientations

6.1.1. Evolution récente

Au 31 mars 2013, alors que les encours financiers de TL ont progressé de 2,06% à 515,889 millions de dinars, les approbations ont régressé de 6,64% à 88,393 millions de dinars et les mises en force de 10,23% à 55,405 millions de dinars et ce par rapport à la même période de l'exercice 2012.

Au niveau de la rentabilité, une légère baisse de l'activité s'est reflétée au niveau du produit net de leasing qui a régressé de 3,42% à 5,331 millions de dinars.

Le ratio des actifs classés s'est amélioré passant de 8,52 à 7,91% au 31 mars 2013.

6.1.2. Orientations stratégiques

Dans un contexte économique instable tel que celui de 2011 et 2012, Tunisie Leasing privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance. Une croissance maîtrisée est le maître mot de la stratégie du Groupe.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

6.2. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2012 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2012 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2012 telles que publiées au niveau du document de référence « TL 2012 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En milliers de Dinars

	Prévisions 2012	Réalisations 2012	Ecarts	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en fores	299 018	275 301	-23 717	92%	La production a été ralentie durant le quatrième trimestre en raison du manque de disponibilité de plusieurs modèles de véhicules
Créances sur la Clientèle	553 965	507 053	-46 912	92%	Baisse des mises en forces
Revenus de leasing	43 967	44 112	145	100%	Légère amélioration de la marge et les autres produits accessoires (intérêts de retard)
Emprunts et dettes rattachés	434 526	432 447	-2 079	99%	Les besoins ont diminué du fait de la diminution de la production
Fournisseurs et comptes rattachés	32 616	18 181	-14 435	56%	Il y a eu moins de recours aux dettes fournisseurs du fait de la diminution du volume de production
Charges Financières nettes	23 999	23 169	-830	97%	En liaison avec les dettes moins importantes
Dotations aux provisions sur créances	3 325	2 538	-787	76%	La qualité de portefeuille de fin d'année s'est améliorée donc moins de besoin de provisionnement

6.3. Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2013-2017 par rapport aux informations prévisionnelles 2012-2016

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing 2012 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes

En milliers de Dinars

Mises en Forces

Année	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Mises en fores document référence 2012	328 920	361 812	397 993	437 792	Pour l'exercice 2012 et tel qu'expliqué ci-dessus, la production a connu en fin d'année une décélération du rythme, les croissances prévues dans ce nouveau document de référence ont été actualisées compte tenue : des réalisations de fin d'exercice 2012, la mise à jour des nouvelles estimations commerciales pour les années 2013-2017 et l'ouverture d'une nouvelle agence à Beja.
Mises en fores document référence 2013	330 361	363 397	399 737	439 711	
Ecart	1 441	1 585	1 744	1 919	

Créances de leasing

Année	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Créances de Leasing document référence 2012	631 151	712 925	781 396	841 034	L'actualisation des données du nouveau business-plan a engendré la modification de toutes les données de la production et notamment la baisse des mises en forces en 2012 par rapport aux prévisions et une croissance de 10 % à partir de 2014
Créances de Leasing document référence 2013	597 642	691 938	788 344	867 267	
Ecart	-33 509	-20 987	6948	26 233	

Emprunts et dettes rattachées

Année	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Emprunts et dettes rattachés document référence 2012	495 038	571 883	631 453	686 886	L'actualisation des données du nouveau business-plan tant sur le plan commercial que celui du développement stratégique prévu ont engendré la modification de toutes les données des ressources
Emprunts et dettes rattachés document référence 2013	510 903	601 104	705 073	772 319	
Ecart	15 865	30 221	73 620	85 433	

Revenus de Leasing

Année	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Revenu de Leasing document référence 2012	51 302	58 668	65 783	71 345	L'actualisation des données du nouveau business-plan (volume des mises en force et taux de sortie) ont engendré la modification de toutes les données du résultat et des produits d'exploitations
Revenu de Leasing document référence 2013	48 262	58 850	68 430	77 071	
Ecart	-3 040	182	2 647	5 726	

Charges financières

Année	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Charges Financières document référence 2012	28 430	32 073	36 637	40 070	L'actualisation des données du nouveau business-plan a engendré la modification de toutes les données du coût des ressources (cout des nouvelles ressources)
Charges Financières document référence 2013	26 692	33 628	40 198	45 402	
Ecart	-1 738	1 555	3 561	5 332	

Dotations nettes aux provisions

Année	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Dotations nettes aux provisions document référence 2012	3 585	4 000	4 290	4 530	Les dotations aux provisions sur créances de la clientèle tenaient compte d'une provision collective de 510 KDT et d'un cout du risque de 0,5% de l'encours, le résultat de 2012 n'a pas nécessité de provision sur actif courant, pour les années futures on a gardé le même coût du risque et qui sera appliqué sur les encours actualisés.
Dotations nettes aux provisions document référence 2013	3 235	3 679	4 140	4 505	
Ecart	-350	-321	-150	-25	

6.4. Analyse des performances réalisées au 31/03/2013 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2013

La confrontation des réalisations au 31/03/2013 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2013 telles que publiées au niveau du présent document de référence «Tunisie Leasing 2013» fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 31/03/2013	Prévisions année 2013	Pourcentage de réalisation
Mises en force	55 405	330 361	16,77%
Produit Net de Leasing	5 331	26 784	19,90%
Ressources d'emprunt	400 262	510 903	78,34%
Capitaux propres	122 446	123 587	99,07%

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.
Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.5. Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période 2013-2017 de la société ont été élaborés sur la base des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012 et ont été approuvés par le conseil d'administration du 23 avril 2013.

6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2013-2017

1. Mises en Force

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2012, les MEF de l'exercice 2013 ont été estimées à 330 361 KDT en augmentation de 20% par rapport aux MEF de 2012, puis une croissance annuelle maintenue de 10% allant de 2014 à 2017.

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mises en force	275 301	330 361	363 397	399 737	439 711	483 682
Taux d'évolution		20,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%

2. Intérêts de crédit bail

En milliers de Dinars

	Réalisé	Prévu				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus de leasing	43 283	47 262	57 800	67 327	75 913	82 551
Intérêt de retard	1 086	1 000	1 050	1 103	1 158	1 216
Variation des produits réservés	(256)	0	0	0	0	0
Intérêts de crédit bail	44 112	48 262	58 850	68 430	77 071	83 767

3. Emprunts

Nouvelles Ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2013-2017, se détaillent comme suit :

En milliers de Dinars

	2013	2014	2015	2016	2017
Emprunts Obligataires	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000
Crédits Bancaires	138 000	85 000	110 000	100 000	125 000
Crédits Extérieurs	30 000	30 000	35 000	40 000	45 000
Total emprunts	278 000	225 000	255 000	250 000	280 000

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :
 - 5 ans pour les emprunts obligataires ;
 - 5 ans pour les autres types de crédits.
- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 6,25% pour la période 2013-2017.

Encours des emprunts et des dettes rattachées

Sur la période 2013-2017, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés	Réalisé		Prévu			
	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Emprunts obligataires	212 000	264 482	301 034	323 104	335 104	341 104
Emprunts bancaires et extérieurs	165 855	235 803	290 720	371 619	425 865	482 265
Billets de trésorerie	46 100	1 500	-	-	-	-
Total Emprunts	423 955	501 785	591 754	694 723	760 969	823 369
Dettes rattachées	8 491	9 118	9 350	10 350	11 350	11 500
Total	432 446	510 903	601 104	705 073	772 319	834 869

4. Evolution des Capitaux Propres

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- une augmentation, en 2013, du capital social de 5 millions de dinars par apport en numéraire moyennant une prime d'émission de 17 millions de dinars et ce par la création d'un million d'actions nouvelles de valeur nominale de 5 dinars. Cette augmentation de capital s'accompagne par une opération de distribution d'un million d'actions gratuites (par incorporation de réserves) à servir en trois ans : 300 000 actions en 2013 (1 500 MDT), 300 000 actions en 2014 (1 500 MDT) et 400 000 actions en 2015 (2 000 MDT).
- L'affectation des montants servis au réinvestissement exonéré dans un compte de réserve de réinvestissement.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 20 % du capital social.

En milliers de Dinars						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capital social	35 000	41 500	43 000	45 000	45 000	45 000
Réserve légale	3 500	4 150	4 300	4 500	4 500	4 500
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	22 500	39 500	39 500	39 500	39 500	39 500
Réserve affecté à aug K	0	3 500	2 000	0	0	0
Résultats reportés	14 793	11 392	8 170	6 291	5 422	6 439
Réserve spéciale de réinvestiss ement	6 992	9 200	13 550	17 775	22 525	27 650
Boni de fusion	990	990	990	990	990	990
Distribution	5 950	7 000	8 300	8 600	9 000	9 000
Total des capitaux propres avant résultat	87 552	114 009	115 287	117 834	121 714	127 856
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>11 457</u>	<u>9 578</u>	<u>11 146</u>	<u>12 882</u>	<u>15 144</u>	<u>17 539</u>
Rendement des capitaux propres	<u>13.09%</u>	<u>8.40%</u>	<u>9.67%</u>	<u>10.93%</u>	<u>12.44%</u>	<u>13.72%</u>

5. Les investissements

- Tunisie Leasing prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel que indiqué dans le tableau suivant :

(en mDT)	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements prévus	850	900	950	1 000	1 050

- Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing prévoit les investissements suivants :

(En mDT)	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements en portefeuille	19 005	5 363	21 245	6 438	7 000

6. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2013-2017 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux de 6,25% pour la période 2013-2017.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2013-2017 :

En milliers de Dinars

Charges financières	REALISE	PREVU				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Charges financières/Anciens emprunts	23 169	18 109	10 185	6 199	3 367	1 499
Charges financières/Nouveaux emprunts		8 583	23 443	33 999	42 035	47 444
Total Charges Financières	23 169	26 692	33 628	40 198	45 402	48 943

7. Charges de Personnel

Sur la période 2013-2017, les charges de personnel évolueront comme suit :

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Salaires	5 627	6 102	6 645	7 187	7 721	8 285
Intéressement du personnel	400	500	600	700	800	900
Charges de personnel	(6 027)	(6 602)	(7 245)	(7 887)	(8 521)	(9 185)
Taux d'évolution		9,5%	9,7%	8,9%	8,0%	7,8%

8. Dotations nettes aux provisions sur créances

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)=0.5% de l'encours financier	2 538	3 035	3 479	3 940	4 305	4 627
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	0	200	200	200	200	200
Provisions nettes sur créances	2 538	3 235	3 679	4 140	4 505	4 827

9. Impôts sur les Sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20% pour 2013-2017.

10. Dividendes

La société prévoit de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit :

1 dinars par action, soit 20 % du capital social libéré et ce pour la période allant de 2013 à 2017.

En milliers de Dinars

Exercice	2013	2014	2015	2016	2017
Dividendes distribués relatifs à l'exercice	8 300	8 600	9 000	9 000	9 000

11. Rentabilité et Rendement Prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2013-2017 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus nets de leasing (en mDT)	44 112	48 262	58 850	68 430	77 071	83 767
Résultat d'exploitation (en mDT)	13 404	11 065	12 972	15 048	17 761	20 710
Résultat net (en mDT)	11 457	9 578	11 146	12 882	15 144	17 539
Nombre d'actions	7 000 000	8 300 000	8 600 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Résultat par Action (en DT)	1,637	1,154	1,296	1,431	1,683	1,949

6.5.2. Etats financiers prévisionnels 2013-2017

1) Bilans prévisionnels

	REALISE	PREVU				
Actifs (en mDT)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Liquidités et équivalents de liquidité	5 198	3 000	3 000	2 500	2 500	3 500
Créances de leasing : Encours Financiers (en net)	503 177	591 869	684 002	778 376	855 765	924 899
Créances de leasing : Impayés	6 743	8 869	11 280	13 580	15 403	17 574
<i>Intérêts constatés d'avance</i>	(2 867)	(3 096)	(3 344)	(3 612)	(3 901)	(4 213)
Total des créances sur la clientèle	507 053	597 642	691 938	788 344	867 267	938 260
Portefeuille titres de placement	558	750	825	908	998	1 098
<i>Portefeuille d'investissement (en net)</i>	47 387	64 250	68 002	87 972	92 660	97 785
Immobilisations incorporelles (en net)	1 829	1 688	1 387	1 082	774	627
Immobilisations corporelles (en net)	9 568	9 259	9 121	8 997	8 884	9 031
Total des valeurs immobilisées	11 397	10 947	10 508	10 079	9 658	9 658
Autres actifs	5 429	8 539	8 648	8 780	8 529	7 753
Total des Actifs	577 020	685 127	782 920	898 583	981 612	1 058 054

capitaux propres et passifs (en KDT)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Passifs						
Concours bancaires	6 472	7 989	8 835	10 009	11 219	11 059
Emprunts et dettes rattachés	432 447	510 903	601 104	705 073	772 319	834 869
Dettes envers la clientèle	14 213	14 695	15 216	17 740	22 085	23 104
Fournisseurs et comptes rattachés	18 181	20 103	22 216	24 538	27 090	29 895
Provisions pour passifs et charges	1 103	1 303	1 503	1 703	1 903	2 103
Autres	5 595	6 546	7 612	8 805	10 139	11 630
Total des passifs	478 011	561 539	656 486	767 868	844 755	912 661
Capitaux propres						
Capital	35 000	41 500	43 000	45 000	45 000	45 000
Réserves	37 759	61 117	64 117	66 542	71 292	76 417
Résultats reportés	14 793	11 392	8 170	6 291	5 422	6 439
Résultat net de l'exercice	11 457	9 578	11 146	12 882	15 144	17 539
Total des capitaux propres	99 010	123 587	126 433	130 715	136 856	145 394
Total des capitaux propres et passifs	577 020	685 127	782 920	898 583	981 612	1 058 054

2) Etats de résultats prévisionnels

	REALISE	PREVU				
États de résultats (en mDT)	2012	2013	2014	2015	2016	2017

PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>Intérêts de crédit bail</i>	44 112	48 262	58 850	68 430	77 071	83 767
Total du Revenu de Leasing	44 112	48 262	58 850	68 430	77 071	83 767

<i>Autres Produits d'exploitation</i>	697	850	930	977	1 026	1 076
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	44 810	49 112	59 780	69 407	78 097	84 843

<i>Charges financières nettes</i>	(23 169)	(26 692)	(33 628)	(40 198)	(45 402)	(48 943)
<i>Produits des placements</i>	6 684	4 364	3 875	4 230	4 690	5 282
PRODUIT NET	28 325	26 784	30 027	33 439	37 385	41 182

CHARGES D'EXPLOITATION

<i>Charges de personnel</i>	(6 027)	(6 602)	(7 245)	(7 887)	(8 521)	(9 185)
<i>Autres charges d'exploitation</i>	(4 088)	(4 381)	(4 591)	(4 785)	(4 978)	(5 210)
<i>Dotations aux amortissements</i>	(1 237)	(1 300)	(1 339)	(1 379)	(1 421)	(1 050)
<i>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</i>	(2 538)	(3 235)	(3 679)	(4 140)	(4 505)	(4 827)
<i>Dotations nette aux provisions pour dépréciation des titres</i>	(900)	0	0	0	0	0
<i>Dotations aux provisions pour risques divers</i>	(129)	(200)	(200)	(200)	(200)	(200)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(14 919)	(15 719)	(17 055)	(18 391)	(19 624)	(20 472)

RESULTAT D'EXPLOITATION	13 404	11 065	12 972	15 048	17 761	20 710
<i>Autres gains ordinaires</i>	455	455	465	470	475	483
<i>Autres pertes ordinaires</i>	0	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	13 860	11 521	13 437	15 518	18 236	21 193
<i>Impôt sur les bénéfices*</i>	(2 403)	(1 943)	(2 292)	(2 636)	(3 092)	(3 654)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 457	9 578	11 146	12 882	15 144	17 539

(*) Y compris un montant de 52 KDT représentant les reprises sur provisions pour impôt différé.

3) Etats de flux de trésorerie prévisionnels

	REALISE	PREVU				
États de flux de trésorerie (en mDT)	2012	2013	2014	2015	2016	2017

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	330 187	330 636	376 477	426 750	502 922	570 571
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(10 268)	(12 365)	(13 355)	(14 340)	(15 332)	(16 409)
Décaissements pour financements de contrats de leasing	(315 106)	(374 729)	(412 202)	(453 422)	(498 764)	(548 640)
Intérêts payés	(20 962)	(27 413)	(33 963)	(41 311)	(46 526)	(49 230)
Impôts et taxes payés	(2 808)	(1 996)	(2 344)	(2 688)	(3 144)	(3 654)
Autres flux de trésorerie	8 096	7 035	7 523	9 888	8 076	1 297
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	(10 861)	(78 831)	(77 864)	(75 123)	(52 768)	(46 065)

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(868)	(850)	(900)	(950)	(1 000)	(1 050)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(17 078)	(19 005)	(5 363)	(21 245)	(6 438)	(7 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 285	2 142	1 612	1 275	1 750	1 875
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(16 661)	(17 713)	(4 652)	(20 920)	(5 688)	(6 175)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Encaissements suite émission d'action (Augmentation de Capital)	0	22 000	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(5 948)	(7 000)	(8 300)	(8 600)	(9 000)	(9 000)
Encaissements provenant des emprunts	188 649	278 000	225 000	255 000	250 000	280 000
Remboursement d'emprunts	(155 402)	(155 570)	(133 531)	(152 031)	(183 754)	(217 600)
Flux liés au financement à court terme	9 100	(44 600)	(1 500)	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	36 399	92 830	81 669	94 369	57 246	53 400

Variation de trésorerie	8 878	(3 715)	(846)	(1 674)	(1 210)	1 160
Trésorerie au début de l'exercice	(10 152)	(1 274)	(4 989)	(5 835)	(7 509)	(8 719)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 274)	(4 989)	(5 835)	(7 509)	(8 719)	(7 559)

6.6. Evolution des créances classées

	Réalisé	Prévu				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Risque total	538 816	633 018	731 241	832 055	915 772	991 904
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	26 397	32 080	35 759	39 899	44 404	49 231
Créances classées	35 093	40 093	44 093	48 093	52 293	56 493
Créances classées /risque total	6.51%	6.33%	6.03%	5.78%	5.71%	5.70%
Provisions /créances classées	75.22%	80.01%	81.10%	82.96%	84.91%	87.15%

6.7. Etat des cash flows prévisionnels

<u>Etat des cash-flows prévisionnels (en milliers de dinars) :</u>						
	Réalisé	Prévu				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat net	11 457	9 578	11 146	12 882	15 144	17 539
Dotations aux amortissements	1 237	1 300	1 339	1 379	1 421	1 050
Dotations aux provisions	3 568	3 435	3 879	4 340	4 705	5 027
CASH FLOWS PREVISIONNELS	16 262	14 313	16 364	18 601	21 270	23 616

6.8. Indicateurs et Ratios prévisionnels

En milliers de Dinars

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat net (1)	11 457	9 578	11 146	12 882	15 144	17 539
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	554 997	662 642	760 765	877 223	960 925	1 037 143
Fonds propres (avant résultat net) (2)	87 552	114 009	115 287	117 834	121 714	127 856
Capitaux propres avant affectation	99 010	123 587	126 433	130 716	136 859	145 396
Créances sur la clientèle (Bilan)	507 053	597 642	691 938	788 344	867 267	938 260
Créances classées	35 093	40 093	44 093	48 093	52 293	56 493
Total provisions et agios réservés	26 397	32 080	35 769	39 899	44 404	49 231
Emprunts et ressources spéciales	438 918	518 892	609 939	715 082	783 538	845 928
Total bilan	577 020	685 127	782 920	898 583	981 612	1 058 054
Charges financières	23 169	26 692	33 628	40 198	45 402	48 943
Total charges d'exploitation	11 352	12 284	13 176	14 051	14 919	15 445
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Taux de créances classées	6,51%	6,33%	6,03%	5,78%	5,71%	5,69%
Ratio de couverture des créances classées	75,22%	80,01%	81,09%	82,96%	84,91%	87,14%
Ratios de structure						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,16%	18,04%	16,15%	14,55%	13,94%	13,74%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	76,06%	75,73%	77,90%	79,58%	79,82%	79,95%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	87,87%	87,23%	88,38%	87,73%	88,35%	88,68%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	89,37%	89,28%	90,35%	92,96%	92,89%	92,62%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	21,28%	24,65%	24,13%	23,59%	22,79%	22,30%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	32,35%	23,49%	26,05%	28,38%	30,72%	32,21%
Coefficient d'exploitation	40,08%	45,86%	43,88%	42,02%	39,91%	37,50%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net / capitaux propres avant résultat net)	13,09%	8,40%	9,67%	10,93%	12,44%	13,72%
ROA (Résultat net / Total bilan)	1,99%	1,40%	1,42%	1,43%	1,54%	1,66%
Résultat net / Produit net	40,45%	35,76%	37,12%	38,52%	40,51%	42,59%
Intérêts de leasing / créances sur la clientèle	8,70%	8,08%	8,51%	8,68%	8,89%	8,93%
Produits nets / total bilan	4,91%	3,91%	3,84%	3,72%	3,81%	3,88%

6.9. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2013 à 2017

Juin 2013



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center – Tour des bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2013 à 2017

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2013 à 2017 figurants au niveau du document de référence, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 03/06/2013

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

6.10. Tableau d'amortissement des Emprunts Obligataires et Subordonnés en cours émis par TUNISIE LEASING

Intitulé de l'émission		2013	2014P	2015P	2016P	2017P
TL 2007/2	Intérêts	195 000				
5 ans 6,5%	Capital	3 000 000				
TL 2008 /1	Intérêts	195 000				
5 ans 6,5%	Capital	3 000 000				
TL 2008 /2	Intérêts	195 000				
5 ans 6,5%	Capital	3 000 000				
TL 2008 /3	Intérêts	390 000	186 850			
5 ans 6,5%	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL 2009 /1	Intérêts	390 000	195 000			
5 ans 6,5%	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL subordonné 2009	Intérêts	477 133	238 567			
5 ans 5.65%	Capital	4 000 000	4 000 000			
TL 2009 /2	Intérêts	461 250	307 500	153 750		
5 ans 5.125%	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
TL 2010 /1	Intérêts	461 250	307 500	153 750		
5 ans 5.125%	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
TL 2010 /2	Intérêts	967 500	645 000	322 500		
5 ans 5,375%	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000		
TL subordonné 2010	Intérêts	875 872	656 904	437 936	218 968	
5 ans 5,7%	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
TL 2011/1	Intérêts	1 380 000	1 035 000	690 000	345 000	
5 ans 5,75%	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
TL 2011/2	Intérêts	1 428 000	1 071 000	714 000	357 000	
5 ans 5,95%	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
TL 2011/3	Intérêts	1 755 000	1 404 000	1 053 000	702 000	351 000
5 ans 5,85%	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TL 2012/1	Intérêts	1 081 785	865 428	649 071	432 714	216 357
Catégorie A	Capital	3 518 000	3 518 000	3 518 000	3 518 000	3 518 000
TL 2012/1	Intérêts	775 625	775 625	775 625	620 500	465 375
Catégorie B	Capital			2 482 000	2 482 000	2 482 000
TL 2012/2	Intérêts		922 950	738 360	553 770	369 180
Catégorie A	Capital		2 930 000	2 930 000	2 930 000	2 930 000
TL 2012/2	Intérêts		342 400	342 400	342 400	273 920
Catégorie B	Capital				1 070 000	1 070 000
TL Subordonné 2013	Intérêts		1 400 000	1 120 000	840 000	560 000
5ans 7%	Capital		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
TOTAL INTERETS		11 028 415	10 353 724	7 150 392	4 412 352	2 235 832
TOTAL ENCOURS		57 518 000	55 448 000	47 930 000	36 000 000	20 000 000

P : Prévisionnel